

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2415

1^{er} octobre 2013

SOMMAIRE

| | | | |
|--|--------|--|--------|
| Amelia Holding 1 B.V. | 115874 | Clapham Luxembourg Holding S.à r.l. .. | 115914 |
| BPSG Luxembourg S.à r.l. | 115904 | Clapham Luxembourg Holding S.à r.l. .. | 115915 |
| BRE/Management 4 S.A. | 115904 | CLDF Management S. à r.l. | 115910 |
| BRE/Management 6 S.A. | 115904 | CLdN ro-ro S.A. | 115911 |
| BRE/Triangle JV S.à r.l. | 115908 | CLdN ro-ro S.A. | 115911 |
| Brufin S.A. | 115905 | Clelia Investments S.A. | 115906 |
| Brufin S.A. | 115905 | Compta Services & Partners S.à r.l. | 115915 |
| Brufin S.A. | 115906 | Comptoir des Fers et Métaux S.A. | 115904 |
| Business Innovation Investment S.A. | 115908 | CORAL Partners (Lux) S.à r.l. | 115911 |
| Business Services Management S.A. | 115908 | Coyote Finance S.A. | 115912 |
| Cabis S.à r.l. | 115908 | CPI I&G France S.à r.l. | 115905 |
| Caishen Fund | 115910 | Creative Investments Luxembourg S.A. | 115915 |
| Capesius et Reding S.à r.l. | 115910 | Croatia Development JV (Lux) S.A. | 115909 |
| Capital Access S.à r.l. | 115910 | Croatia Development JV (Lux) S.A. | 115909 |
| Carpe SPF | 115911 | Croma International Trading S.A. | 115915 |
| CDCL S.A. | 115903 | Crousseilles Holdings S.A. | 115914 |
| Centralis Group S.A. | 115906 | Crousseilles Holdings S.A. | 115914 |
| Centralis S.A. | 115904 | Crystal Almond S.à r.l. | 115910 |
| Château Neuf Investment S.A. | 115909 | CTM (Cost & Time Management) S.A. .. | 115914 |
| Chauffage Artisanal sàrl | 115911 | Delek-Belron Luxembourg S.A. | 115915 |
| CID Holdings S.à r.l. | 115909 | De Man Projects S.A. | 115914 |
| CI-ERRE LUX S.A. | 115912 | Emerald First Layer " K " S.A. | 115914 |
| Clairmont S.A. | 115912 | Helios Europe S.à r.l. | 115916 |
| Clairmont S.A. | 115913 | HSBC International Select Fund | 115889 |
| Clairmont S.A. | 115912 | Immo Excellence S. à r.l. | 115919 |
| Clairmont S.A. | 115913 | Indesit Company Luxembourg S.A. | 115918 |
| Clairmont S.A. | 115913 | Insurance & Immosolutions S. à r.l. | 115919 |
| Clairmont S.A. | 115913 | Kapiolani Group S.A. | 115919 |
| Clairmont S.A. | 115912 | Lone Star Capital Investments S.à r.l. ... | 115889 |
| Clairmont S.A. | 115912 | Monier Bond Finance & Co S.C.A. | 115920 |
| Clairmont S.A. | 115913 | Vintage Towers (Luxembourg) Holding S.A. | 115903 |
| Clairmont S.A. | 115913 | | |
| Clanoma S.A. | 115909 | | |

Amelia Holding 1 B.V., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 179.479.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-third day of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. Whitehall European RE 7A S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg, under number B 131 019 (W7),

here represented by Pierre Zaccuri, lawyer, whose professional address is at 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

2. Whitehall European RE 8A S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg, under number B 131 014 (W8),

here represented by Pierre Zaccuri, lawyer, whose professional address is at 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

3. Whitehall European RE 9A S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg, under number B 131 020 (W9 and together with W7 and W8, the Shareholders),

here represented by Pierre Zaccuri, lawyer, whose professional address is at 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The Shareholders own the entire issued share capital of Amelia Holding 1 B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under Dutch law, having its official seat (statutaire zetel) in Amsterdam, the Netherlands, and its office address at 1077 XX Amsterdam, the Netherlands, Strawinskylaan 1161, registered with the trade register of the chamber of commerce of the Netherlands (Amsterdam) under number 34279354 (the Company).

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing parties and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The Shareholders, represented as stated above, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. that the Shareholders together hold twenty thousand (20,000) shares representing one hundred percent (100%) of the share capital of the Company;

II. that by a deed before Hendrikus Johannes Portengen, notary residing in the Netherlands dated 23 July, 2013 the Company resolved to transfer its principal place of business, principal establishment, central administration and place of effective management (but not the corporate seat for Dutch corporate law purposes) from the Netherlands to the Grand Duchy of Luxembourg effective as of the date hereof;

III. that it results from the balance sheet of the Company, that, as of July 22, 2013, the net assets of the Company correspond at least to the value of the share capital (and share premium, if any) of the Company, a copy of such balance sheet, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities;

IV. that the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to transfer the principal place of business, principal establishment, central administration and effective place of management (but not the corporate seat for Dutch corporate law purposes) of the Company from Amsterdam, the Netherlands to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg with immediate effect as per the present notarial deed and without the Company being dissolved but, on the contrary, with full corporate and legal continuance.

Second resolution

The Shareholders resolves to approve the opening balance sheet and financial statements of the Company as a Luxembourg company as of July 22, 2013.

Third resolution

The Shareholders resolve to set the principal place of business, principal establishment, central administration and effective place of management (but not the corporate seat for Dutch corporate law purposes) of the Company at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Fourth resolution

The Shareholders acknowledge that (i) although the Company's corporate seat remains in the Netherlands and therefore continues to be a validly incorporated Dutch company, the Company now has its principal place of business, principal establishment, central administration and effective place of management, as of the date hereof, in the Grand Duchy of Luxembourg and (ii) pursuant to article 159 of the Luxembourg companies law of August 10, 1915, as amended, the Company has obtained the Luxembourg nationality and is subject to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Fifth resolution

The Shareholders resolve that the Company shall operate in the Grand Duchy of Luxembourg in the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) and to proceed to the amendment and complete restatement of its articles of association. The articles of association of the Company shall henceforth read as follows:

ARTICLES OF ASSOCIATION

1. Definitions.

1.1 In these articles of association, the following terms shall have the meanings ascribed below:

board member: a member of the management board or, where the context so requires, if the company only has one manager, the sole manager;

depository receipt: a depository receipt for a share;

general meeting: the body consisting of shareholders entitled to vote and pledgees and usufructuaries to whom voting rights are assigned or a meeting of shareholders and observers (as appropriate);

inability to act: inability to act, including the situation in which the person in question has indicated in writing that he or she is unable to act for a certain period;

in writing: a legible and reproducible message sent by letter, fax, e-mail or other electronic means; provided that the identity of the sender can be established to an adequate degree of certainty;

management board: the body consisting of the managers or, where the context so requires, if the company only has one manager, the sole manager;

observer; a pledgee or usufructuary to whom observer rights are extended and/or voting rights attaching to one or more shares are assigned;

observer rights: rights to attend general meetings, whether in person or by proxy authorised in writing, and to speak at such meetings and to exercise all other rights extended by law to holders of depository receipts carrying observer rights;

share: a share in the capital of the company;

shareholder: a holder of one or more shares;

Staple: means in relation to a certain share and a certain Twin Share that they are deemed to constitute a unit;

Twin Board: the management board of the Twin Company;

Twin Company: Amelia Finco S.à r.l., a company with limited liability under the laws of Luxembourg;

Twin Share: a share in the capital of the Twin Company; and

Twin Shareholder: a holder of one or more Twin Shares.

1.2 References to articles refer to articles of these articles of association, unless the contrary is apparent.

2. Name, Legal form, Seat etc.

2.1 The name of the company is: Amelia Holding 1 S.à r.l. / B.V..

2.2 The company is a private company with limited liability and is incorporated for an indefinite term. The company is (pursuant to Dutch law) governed by the Dutch Civil Code and (pursuant to Luxembourg law) by the Luxembourg Law on commercial companies of 10 August 1915, each as amended from time to time.

2.3 The company has its corporate seat in Amsterdam, Netherlands, notwithstanding that its office, principal place of business, central administration and centre of main interests are situated in the Grand Duchy of Luxembourg.

2.4 The Company is formed for an unlimited period.

3. Object. The objects of the company are to acquire participations in companies and undertakings of whatever form, in its own jurisdiction and abroad, as well as the management thereof and to do all that is connected therewith or may be conducive thereto, all to be interpreted in the broadest sense.

In particular, the objects of the company include participating in the creation, development, management and control of any company or undertaking.

The objects of the company include acquiring, by subscription, purchase, exchange or in any other manner, stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity, but the acquisition of Twin Shares (or depositary receipts for such shares) is excluded from the objects.

The company may borrow in any form, except by way of public offering of bonds, and finance its subsidiaries and other group companies as well as third parties. It may give guarantees and provide security for its own obligations as well as those of third parties, including by pledging or otherwise encumbering its assets.

4. Capital.

4.1 The issued capital of the company is twenty thousand euros (EUR 20,000.00) divided into twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.00) each.

4.2 The shares are in registered form. Share certificates will not be issued.

4.3 The shares are non-assessable and a holder's liability is limited to the amount, if any, unpaid on the shares held by him.

5. Capital reserve and Class reserves.

5.1 The company shall maintain a capital reserve.

5.2 Each financial year, the company must transfer an amount equal to five percent (5%) of its net profits to its capital reserve until the reserve reaches ten percent (10%) of the share capital.

5.3 If shares of different classes are in issue, disregarding shares that are held in treasury, the company shall maintain separate reserve accounts for all classes, including without limitation separate share premium accounts, and the holders of shares of the relevant class are collectively and exclusively entitled, on a pari passu basis, to the amount standing to their credit.

6. Register.

6.1 The management board shall keep a register in which shall be entered the names, professions or legal form and addresses of all shareholders, pledgees and usufructuaries.

In addition, in respect of each share, there shall be entered in the register the share number of the Twin Share to which such share is Stapled.

6.2 For the avoidance of doubt, neither the transferor nor the transferee shall be required to sign an entry in the register in respect of a transfer of shares.

6.3 For the avoidance of doubt, as a result of the Stapling, the information in the register of the company should at all times be identical to the register of the Twin Company, other than with respect to shares held by the company itself pursuant to article 8.

7. Share issue and Cancellation.

7.1 Shares are issued pursuant to a resolution of the general meeting.

7.2 A resolution to issue shares shall stipulate the issue price and the other conditions of issue.

7.3 Upon issue of shares, each shareholder has a pre-emption right in proportion to the aggregate nominal value of his shareholding, subject to the limitations prescribed by law and article 7.4.

A shareholder can only exercise a pre-emption right if he simultaneously and similarly exercises the corresponding pre-emption right under the articles of the Twin Company in respect of the Twin Shares to which his shares are Stapled.

7.4 For each individual share issue, the pre-emption rights may be limited or excluded by resolution of the general meeting, but only if the general meeting of the Twin Company simultaneously and similarly limits or excludes the corresponding pre-emption rights under the articles of the Twin Company.

7.5 The provisions of this article 7 shall apply mutatis mutandis to granting rights to subscribe for shares, but do not apply to the issue of shares to a person exercising a previously acquired right to subscribe for shares.

7.6 The issue of a share in effect requires two deeds to that effect, one (pursuant to Dutch law) executed before a civil-law notary holding office in the Netherlands and one (pursuant to Luxembourg law) executed before a civil-law notary holding office in the Grand Duchy of Luxembourg.

7.7 The entire nominal value of a share must be paid upon issue.

7.8 The general meeting can only resolve to issue shares and/or to increase the share capital of the company if the general meeting of the Twin Company simultaneously resolves to issue the same number of Twin Shares and/or to increase the share capital of the Twin Company with the same amount.

7.9 The general meeting can only resolve to cancel shares and/or to reduce the issued capital of the company if the general meeting of the Twin Company simultaneously resolves to cancel the same number of Twin Shares and/or to reduce the issued capital of the Twin Company with the same amount.

7.10 The company shall issue shares only to a person who simultaneously and similarly subscribes for a like number of Twin Shares, to which such shares are to be Stapled.

8. Own shares.

8.1 The company may acquire fully paid shares in its own capital (or depositary receipts for fully paid shares in its own capital) and hold them in treasury, pursuant to a management board resolution approved by the general meeting, but only if the Twin Company simultaneously acquires the same number of Twin Shares (or depositary receipts for such shares) from each of the same shareholders.

8.2 In the case of an acquisition for value, the shares (or depositary receipts) may only be acquired subject to and in accordance with applicable law and the terms and conditions, and in the manner, determined by the general meeting. In such instance, the management board shall draw up interim accounts subject to and in accordance with Article 18.3, the provisions of which shall apply mutatis mutandis.

8.3 The company shall not agree to an acquisition of shares in the company by a subsidiary of the company.

9. Transfer of shares and Stapling.

9.1 The transfer of title to a share requires a deed to that effect, executed before a civil-law notary holding office in the Netherlands, to which deed the parties involved in the transfer are a party.

9.2 Except where the company itself is a party to the juristic act, the rights attached to a share may only be exercised after the company has acknowledged the juristic act or after the deed is served on the company, in accordance with the provisions of law.

9.3 It is a requirement for being a shareholder that also Twin Shares are held and that the shareholder acknowledges and agrees that each share held by it is Stapled to a Twin Share.,

9.4 Except where shares are being transferred to the company itself subject to and in accordance with article 8, a shareholder cannot transfer any shares unless such holder simultaneously transfers the same number of Twin Shares to the same transferee.

10. Share transfer restriction (approval of general meeting).

10.1 Shares cannot be transferred except with the prior approval of the general meeting carried by the affirmative vote of shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

10.2 A shareholder considering a transfer of his shares has the right (but no obligation) to agree on a sale of his shares at a price that is determined by an independent expert.

11. Rights of pledge and Usufruct and Observer rights.

11.1 The provisions of article 9 shall apply mutatis mutandis to the creation of a right of pledge on shares and the creation or transfer of a right of usufruct on shares.

11.2 The voting rights attached to a share may be assigned to the pledgee or usufructuary, subject to the approval of the general meeting and due observance of the provisions of law, but only if the voting rights attached to the Twin Shares to which such shares are Stapled are simultaneously assigned to the same pledgee or usufructuary.

11.3 The pledgee or usufructuary to whom voting rights are assigned shall also have observer rights. With the approval of the general meeting and due observance of the relevant provisions of law, observer rights may also be assigned to a pledgee and usufructuary who does not hold voting rights, but only if observer rights in general meetings of the Twin Company are simultaneously extended to the same pledgee or usufructuary.

11.4 Observer rights shall not be extended to holders of depositary receipts.

12. Board members.

12.1 The management board shall consist of one or more members. Both natural persons and legal persons can be members.

12.2 Board members are appointed by the general meeting. A person shall only be eligible for appointment to the management board if that person is simultaneously appointed to the Twin Board.

12.3 A board member may be suspended or removed from office by the general meeting at any time. A person shall automatically be removed from office as a board member, without the need of a resolution to that effect, as soon as such person ceases to hold office as a member of the Twin Board.

12.4 The authority to determine the remuneration and other emoluments for board members is vested in the general meeting.

13. Duties and Decision-making of the management board.

13.1 The management board is charged with the management of the company. In the fulfilment of their duties, the board members will focus on the interest of the company and its associated business (as well as the interest of the Twin Company and its associated business).

13.2 The management board of the company and the Twin Board shall to the fullest extent permitted by law hold joint meetings only, at the same time and location, it being understood that only board members have votes on the management board of the company and that every board member has one vote only. The joint meetings of the management board and the Twin Board shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg.

13.3 All resolutions of the management board shall be adopted with more than half of the votes cast.

13.4 Resolutions of the management board may also be adopted without holding a meeting. A resolution is passed in accordance with this article 13.4 when all members of both the management board and the Twin Board indicate to each other by any means that they share a common view on a matter. Such a resolution may take the form of a written resolution, copies of which have been signed by each member of both the management board and the Twin Board or to which each such person has otherwise indicated agreement in writing.

13.5 The management board may set further rules on its decision-making and working methods. In this context, the management board may determine specific duties with which individual board members may be personally charged. The general meeting may determine that these rules and instructions must be set out in writing and that these rules and instructions shall be subject to its approval.

13.6 A board member will not take part in the deliberation and decision-making where he or she has a direct or indirect personal interest in conflict with the interest of the company and its business (which shall be deemed to include any interest of the Twin Company and its business). If all board members have such a personal interest, the decision shall be taken by the general meeting.

13.7 At least once a year, the management board will inform the general meeting in writing of the broad outlines of the strategic policy, the general and financial risks and the management and control system of the company.

13.8 The management board must act in accordance with the instructions of the general meeting and is obliged to follow those instructions unless the instructions are in conflict with the interest of the company and its business.

14. Approval of resolutions of the management board.

14.1 The general meeting is authorised to subject resolutions of the management board to its prior approval. These resolutions must be clearly described and notified to the management board in writing. No such decision of the general meeting relieves the members of the management board from their duties or exonerates them from their responsibility and no such decision invalidates anything which the members of the management board have done before the decision was taken.

14.2 A resolution of the management board to undertake a juristic act in which one or more of the board members has a direct or indirect personal interest contrary to the interest of the company and its business (which shall be deemed to include any interest of the Twin Company and its business) is subject to the approval of the general meeting.

14.3 Lack of approval of the general meeting for a resolution as referred to in this article 14 does not affect the power of the management board or its members to represent the company.

15. Representation.

15.1 The management board has the power to represent and bind the company. The power to represent and bind the company is also vested in two board members acting jointly.

15.2 The management board may authorise officers, with or without limitation, to represent and bind the company but only if the Twin Board simultaneously authorises the same person to represent and bind the Twin Company to the same extent. Each such officer shall have the power to represent and bind the company subject to and in accordance with the limitations set. The titles of these officers will be determined by the management board. The officers may be entered in the commercial register, with a statement of the extent of their power.

16. Supervisory board.

16.1 The company shall have a supervisory board that comprises of one or more members if and for as long as the company has more than twenty-five shareholders. Only natural persons can be members.

16.2 Members of the supervisory board are appointed by the general meeting. A person shall only be eligible for appointment to the supervisory board if that person is simultaneously appointed to the supervisory board of the Twin Company.

16.3 A member of the supervisory board may be suspended or removed from office by the general meeting at any time. A person shall automatically be removed from office as a member of the supervisory board, without the need of a resolution to that effect, as soon as such person ceases to hold office as a member of the supervisory board of the Twin Company.

17. Vacancy or Inability to act. If a seat is vacant on the management board (or the supervisory board) or in the event of inability to act of a member of the management board (or the supervisory board), the remaining member or members will be temporarily charged with the management of the company (or the supervision thereof). If all seats on the management board (or the supervisory board) are vacant or in the event of inability to act of all members or the sole member, the general meeting will be temporarily charged with the management of the company (or the supervision thereof), with the authority to temporarily charge the management of the company (or the supervision thereof) to one or more shareholders and/or one or more other persons.

18. Financial year and Annual accounts.

18.1 The company's financial year coincides with the calendar year.

18.2 Each year within five months after the end of the financial year the management board will draw up annual accounts and make them available for inspection by the shareholders at the company's office.

18.3 The annual accounts will be signed by the members of both the management board and the Twin Board. If the signature of one or more of them is missing, this shall be stated together with the reason for this omission.

18.4 The company may, and if legally required to do so, will, instruct an auditor to audit the annual accounts. The general meeting shall have the authority to give this instruction.

18.5 The general meeting shall approve and adopt the annual accounts.

18.6 The general meeting may grant full or partial discharge to the board members for the management pursued.

19. Profit and Distributions.

19.1 The general meeting is authorised to allocate the profit determined by reference to annual accounts that have been approved and adopted by it. If the general meeting does not adopt a resolution regarding the allocation of profit prior to or at the latest immediately after the adoption of the annual accounts, the profit will be transferred to the reserves.

19.2 The general meeting is authorised to declare dividends (and other distributions). If the company is required by law or these articles of association to maintain reserves, this authority extends only insofar as the shareholders' equity is greater than those reserves.

19.3 No resolution of the general meeting to declare a dividend (or other distribution) shall have effect until approved by the management board. The management board may only withhold its approval if it knows or should reasonably foresee that after such payment the company would be unable to continue to pay its due debts, determined on the basis of interim accounts prepared for the purpose, which must not be older than two months, unless it concerns a distribution within two months after the adoption of the annual accounts.

20. General meetings.

20.1 Each financial year, at least one general meeting, the company's annual general meeting, shall be held or at least one decision shall be made in accordance with article 25.

20.2 Other general meetings will be held as often as the management board deems necessary, subject to and in accordance with article 20.1.

21. Notice and Venue of meetings.

21.1 General meetings are convened by the management board. General meetings may also be convened by every shareholder and every Twin Shareholder, if simultaneously a general meeting of the Twin Company is convened with substantially the same agenda and to be held simultaneously at the same time and location.

21.2 The notice convening the meeting shall be given no later than the eighth day prior to the date of the meeting.

21.3 The notice convening the meeting will include the agenda and state the items to be discussed.

21.4 An item for discussion of which a shareholder or observer requests discussion in writing no later than thirty days before the date of the meeting, will be included in the convening notice of the meeting or announced in the same manner as the other items.

21.5 A meeting is convened by means of letters to the addresses of the shareholders and observers as entered in the register referred to in article 6.

Alternatively, a shareholder or observer may also be notified of the meeting by a legible and reproducible message sent by electronic means to the address notified for the purpose by that person to the company.

21.6 General meetings of the company are to be held in the City of Luxembourg.

22. Admission and Observer rights.

22.1 Every shareholder and every observer is authorised to attend, speak and exercise the right to vote, insofar as holding voting rights, at general meetings. Observers and shareholders may be represented at meetings by a proxy authorised in writing, but without prejudice to applicable law only if such proxy shall also represent the relevant observer or shareholder at the concurrent general meeting of the Twin Company.

22.2 General meetings of the company and the Twin Company held simultaneously shall have a joint attendance list. Every shareholder and every observer, and every representative of such a person, present at a meeting must sign the attendance list. The chair of the meeting may determine that other people who are present must also sign the attendance list.

22.3 The members of the management board shall, in their capacity as such, have an advisory vote in the general meeting of the company.

22.4 The chair of the meeting will decide on the admission of other persons to the meeting.

23. Chair and Secretary.

23.1 General meetings will be chaired by the oldest board member present. If no board member is present at the meeting then the oldest person present at the meeting will act as chair.

23.2 The secretary of any general meeting of the company held simultaneously with a general meeting of the Twin Company shall be the secretary of the general meeting of the Twin Company. If no secretary is designated for a general meeting pursuant to the preceding sentence, the chair of the meeting will designate a person to be secretary.

24. Minutes and Recording shareholders' resolutions.

24.1 Minutes of the proceedings at a general meeting will be kept by the secretary of the meeting. The minutes will be adopted by the chair and the secretary of the meeting and signed by the both of them in evidence thereof.

24.2 The management board will keep record of the resolutions adopted by the general meeting. If the management board is not represented at the meeting, a transcript of the resolutions adopted will be provided to the management board by or on behalf of the chair of the meeting as quickly as possible after the meeting. The records will be available at the office of the company for inspection by the shareholders and observers. Each shareholder will be provided with a copy of or extract from the records upon request.

24.3 The company and the Twin Company shall share a single set of minutes and records of their simultaneously held general meetings.

25. Decision-making.

25.1 Each share confers the right to cast one vote.

25.2 Insofar as no greater majority is prescribed by law or these articles of association, all resolutions of the general meeting are adopted by shareholders representing more than half of the share capital or by a simple majority of votes cast. If this majority is not obtained, the shareholders are to be convened a second time, by registered letter, and the resolutions are then adopted by a simple majority of votes cast, regardless of the portion of capital represented.

25.3 In the event of a tie in voting, the proposal is rejected.

25.4 If the statutory provisions or the provisions of these articles of association for convening and holding general meetings have not been observed, valid resolutions can only be adopted by the general meeting if all shareholders and observers have consented to decisions being made at such meeting and the board members have been given the opportunity to advise on the proposals prior to the decision-making.

25.5 No vote may be cast in the general meeting on shares that are held by the company itself or by one of its subsidiaries (nor on a share for which the company or one of its subsidiaries holds the depositary receipt).

Notwithstanding the foregoing, if a share that is held by the company itself or by one of its subsidiaries is encumbered with a right of pledge or usufruct, and the pledge or usufruct was created before the share was acquired by the company or the subsidiary, the pledgee or usufructuary to whom voting rights are assigned shall not be precluded from exercising such voting rights.

The company or subsidiary may not cast a vote on shares for which it has a right of pledge or usufruct.

26. Decision-making without holding a meeting.

26.1 Shareholders may adopt resolutions in writing if and so long as the number of shareholders does not exceed twenty-five and provided that all shareholders and observers concur with the method of decision-making. In such instance, the shareholders and observers entitled to vote shall receive the text of the resolution, in hard copy form or otherwise, and shall cast their vote in writing. Prior to the decision-making, the members of the management must be given the opportunity to advise on the proposed resolutions.

26.2 Article 25.2 applies *mutatis mutandis*.

26.3 As soon as the management board becomes acquainted with written resolutions, it shall take a record of the same and add this to the records referred to in article 24.2.

27. Amendment of the articles of association.

27.1 The general meeting is authorised to amend these articles of association. A resolution of the general meeting to amend the articles is passed by a majority of shareholders in number, representing at least three-quarters of the share capital.

27.2 An amendment of the articles of association in effect requires two deeds to that effect, one (pursuant to Dutch law) executed before a civil-law notary holding office in the Netherlands and one (pursuant to Luxembourg law) executed before a civil-law notary holding office in the Grand Duchy of Luxembourg.

27.3 When voting on any amendment of these articles of association, Shareholders shall be required to vote in the same manner on corresponding changes (to be made simultaneously) to the articles of association of the Twin Company (*mutatis mutandis*).

28. Dissolution and Liquidation.

28.1 The company can be dissolved by a resolution of the general meeting to that effect. The company will be automatically dissolved, without the need of a resolution to that effect, as soon as the Twin Company is dissolved, whether voluntarily or not.

28.2 In the event of dissolution of the company pursuant to article 28.1 above, the board members will be the liquidators of the assets of the dissolved company.

28.3 During liquidation, the provisions of these articles of association shall continue to apply to the extent possible.

28.4 The balance remaining after payment of all debts of the dissolved company will be transferred to the shareholders in proportion to the aggregate nominal value of their shareholdings.

Sixth resolution

The Shareholders resolve to acknowledge the resignation of Mark Vennekens, Manon Meijer and Whitehall Management Services B.V.

Seventh resolution

The Shareholders resolve to confirm the mandate of Mr Michael Martin Furth, companies manager, born on April 29, 1968 in Geneva Switzerland and residing at Clancarty Road, London, SW6 3AH, United Kingdom and to appoint the following person as manager of the Company for an indefinite duration as of the date hereof:

- Marielle Florence Stijger, companies manager born on December 10, 1969 in Capelle aan den IJssel, the Netherlands and residing at 16 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg..

Eighth resolution

The Shareholders resolve to empower the undersigned notary and any employee and/or lawyer of Loyens Loeff Amsterdam and Loyens Loeff Luxembourg, each acting individually, with power of substitution, to take any and all actions and to sign any and all documents deemed necessary or useful in connection with the above resolutions (including for the avoidance of doubt the filing and publication of documents with relevant Luxembourg and Dutch authorities).

Estimate of Costs

The amount of the expenses in relation to the present deed is estimated to be approximately eight thousand Euros (EUR 8,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the party's request, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, said proxy holder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-troisième jour de juillet.

Pardevant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Ont comparu:

1. Whitehall European RE 7A S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 131 019 (W7),

représentée par Pierre Zaccuri, juriste, dont l'adresse professionnelle se situe au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

2. Whitehall European RE 8A S.à r.l. une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 131 014 (W8),

représentée par Pierre Zaccuri, juriste, dont l'adresse professionnelle se situe au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, et

3. Whitehall European RE 9A S.à r.l. une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 131 020 (W9 et avec W7 et W8, les Associés),

représentée par Pierre Zaccuri, juriste, dont l'adresse professionnelle se situe au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Les Associés détiennent l'intégralité du capital social émis de Amelia Holding 1 B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) constituée selon la loi néerlandaise, ayant son siège social (statutaire zetel) à Amsterdam, Pays-Bas, et son adresse au 1077 XX Amsterdam, Pays-Bas, Strawinskylaan 1161, enregistrée auprès du registre du commerce de la chambre de commerce des Pays-Bas (Amsterdam) sous le numéro 34279354 (la Société).

Après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, la procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui.

Les Associés, représentés comme indiqués ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que les Associés détiennent conjointement vingt mille (20.000) parts sociales représentant cent pour cent (100%) du capital social de la Société;

II. que par un acte de Hendrikus Johannes Portengen, notaire de résidence aux Pays-Bas en date du 23 juillet 2013, la Société décide de transférer le lieu de l'activité principale, de l'établissement principal, de l'administration centrale et le lieu de gestion effective (mais pas son siège social pour les besoins du droit des sociétés des Pays-Bas) des Pays-Bas vers le Grand-Duché de Luxembourg à compter de la date des présentes;

III. qu'il résulte du bilan de la Société, qu'au 22 juillet 2013, les actifs nets de la Société correspondent au moins à la valeur du capital social (et de la prime d'émission, le cas échéant) de la Société, une copie dudit bilan, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire, restera annexée au présent acte et sera soumise en même temps auprès des autorités compétentes;

IV. que les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de transférer le lieu de l'activité principale, de l'établissement principal, de l'administration centrale et le lieu de gestion effective (mais pas le siège social pour les besoins du droit des sociétés des Pays-Bas) de la Société d'Amsterdam, Pays-Bas à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg avec effet immédiat à partir du présent acte notarié sans dissolution de la Société mais, au contraire, avec pleine continuation de sa personnalité juridique et morale.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'approuver le bilan d'ouverture et les états comptables de la Société en tant que société luxembourgeoise à compter du 22 juillet 2013.

Troisième résolution

Les Associés décident d'établir le principal lieu d'activités, le principal établissement, l'administration centrale et le lieu de gestion effective (mais pas son siège social pour les besoins du droit des sociétés des Pays-Bas) de la Société au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Quatrième résolution

Les Associés prennent acte que (i) bien que le siège social de la Société demeure aux Pays-Bas et par conséquent qu'elle reste une société de droit néerlandais valablement constituée, la Société a désormais son principal lieu d'activités, principal établissement, administration centrale et lieu de gestion effective, à partir de la date des présentes, au Grand-Duché de Luxembourg et (ii) en vertu de l'article 159 des sociétés luxembourgeoises de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, la Société a obtenu la nationalité luxembourgeoise et est soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg.

Cinquième résolution

Les Associés décident que la Société opérera au Grand-Duché de Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée et de procéder à la modification et la refonte complète de ses statuts. Les statuts de la Société auront dès lors la teneur suivante:

STATUTS

1. Définitions.

1.1 Dans les présents statuts, les termes suivants auront la signification attribuée ci-dessous:

membre du conseil: un membre du conseil de gérance ou, lorsque le contexte l'exige, lorsque la société n'a qu'un gérant, le gérant unique;

certificat de dépôt: un certificat de dépôt d'une part sociale;

assemblée générale: l'organe composé des associés ayant droit de vote et les créanciers gagistes et les usufruitiers à qui les droits de vote sont attribués ou une assemblée des associés et observateurs (le cas échéant);

incapacité d'agir: l'incapacité d'agir, notamment la situation dans laquelle une personne a indiqué par écrit son incapacité d'agir pendant une certaine période;

par écrit: un message lisible et reproductible par lettre, fax, e-mail transmis par tout autre moyen de communication électronique à condition que l'identité de l'expéditeur puisse être établie avec certitude;

conseil de gérance: l'organe composé de gérants ou, lorsque le contexte l'exige, si la société n'a qu'un gérant, le gérant unique;

observateur: un créancier gagiste ou usufruitier à qui des droits d'observation ont été étendus et/ou des droits de vote attachés à une ou plusieurs parts sociales sont attribués;

droits des observateurs: droits de participer aux assemblées générales, en personne ou par procuration accordé par écrit, et de s'exprimer lors de ces assemblées et d'exercer tous les autres droits étendus par la loi aux détenteurs de certificats de dépôts portant ces droits des observateurs;

une part sociale: une part sociale de la société;

associé: un détenteur d'une ou de plusieurs parts sociales;

Lien/Liées: signifie en relation avec une certaine part sociale et une certaine Part Jumelle supposées constituer une unité;

Conseil Jumeau: le conseil de gérance de la Société Jumelle;

Société Jumelle: Amelia Finco S.à r.l. une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois.

Part Jumelle: une part dans le capital social de la Société Jumelle; et

Associé Jumeau: un détenteur d'une ou de plusieurs Parts Jumelles.

1.2 Les références aux statuts font référence aux présents statuts, sauf indication spécifique contraire.

2. Dénomination, Forme juridique, Siège etc. la dénomination de la société est: Amelia Holding 1 S.à r.l. / B.V..

2.1 la société est une société à responsabilité limitée et est constituée pour une durée indéterminée. La société est régie (selon le droit Néerlandais) par le code civil Néerlandais et (selon le droit Luxembourgeois) par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée dans le temps.

2.2 La société a son siège dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.3 La société a son siège social à Amsterdam, Pays-Bas mais a son centre principal d'activité et son administration centrale et ses centres d'intérêts principaux dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.4 La Société est formée pour une durée indéterminée.

3. Object. Les objets de la société est d'acquérir des participations dans des sociétés et des entreprises de quelque forme que ce soit, dans sa propre juridiction et à l'étranger, ainsi que la gestion de ces derniers et de faire tout ce qui est relié à ceux-ci ou peut être propice à ceux-ci, tout doit être interprétée dans le sens le plus large.

En particulier, les objets de la société comprennent la participation à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise.

Les objets de la société comprennent l'acquisition, par souscription, achat, échange ou de toute autre manière, de titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et, plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, mais l'acquisition de Parts Sociales Jumelles (ou des certificats de dépôt pour ces parts sociales) est exclue des objets.

La société peut emprunter sous toutes les formes, sauf par voie d'offre publique d'obligations, et de financer ses filiales et autres sociétés du groupe ainsi que les tiers. Elle peut donner des garanties et accorder des sûretés pour ses propres obligations ainsi que ceux des tiers, notamment en gage ou autrement grever ses actifs.

4. Capital.

4.1 le capital émis de la société est de vingt mille euros (EUR 20.000) divisé en vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

4.2 Les parts sociales sont sous forme nominative. Aucun certificat de parts sociales ne sera émis.

4.3 Les parts sociales sont non susceptibles d'appels de versement et la responsabilité d'un détenteur est limitée à son apport, le cas échéant, impayées sur ces parts sociales détenues.

5. Réserve de capital et Réserves de classes.

5.1 la société maintiendra une réserve de capital.

5.2 chaque année, la société transférera un montant égal à cinq pour cent (5%) de ses bénéfices nets dans cette réserve de capital jusqu'à ce qu'elle atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

5.3 si des parts sociales de différentes classes sont émises, sans tenir compte des parts sociales détenues en trésorerie, la société maintiendra des comptes de réserve séparés pour toutes les classes, notamment sans s'y limiter des comptes de prime d'émission séparés, et les détenteurs de parts sociales de la classe concernée sont collectivement et exclusivement habilités, sur une base pari passu, au montant de leur crédit.

6. Registre.

6.1 Le conseil de gérance tiendra un registre dans lequel seront inscrits les noms, professions ou forme juridique et adresses de tous les associés, créancier gagistes ou usufruitiers. En outre, à l'égard de chaque part sociale, il sera inscrit dans le registre le numéro de la part sociale de la Part Sociale Jumelle pour laquelle ladite part sociale est Liée.

6.2 Pour éviter tout doute, ni le cédant ni le cessionnaire sont tenus de signer une entrée dans le registre à l'égard d'un transfert de parts sociales.

6.3 Pour éviter tout doute, en conséquence du Lien, les informations contenues dans le registre de la société doivent à tout moment être identiques à celles contenues dans le registre de la Société Jumelle, autres que les parts sociales détenues par la société elle-même en vertu de l'article 8.

7. Emission de parts sociales et Annulation.

7.1 les Parts Sociales sont émises conformément à une résolution de l'assemblée générale.

7.2 Une résolution visant à émettre des parts sociales doit indiquer le prix d'émission et les autres conditions de l'émission.

7.3 Lors de l'émission de parts sociales, chaque associé dispose d'un droit de préemption au prorata de la valeur nominale totale de sa participation, sous réserve des restrictions prévues par la loi et l'article 7.4.

Un associé ne peut exercer son droit de préemption que s'il simultanément et similairement exerce le droit de préemption correspondant dans les statuts de la Société Jumelle en relation avec les Parts Sociales Jumelles pour lesquelles ses Parts Sociales sont Liées.

7.4 Pour chaque émission de part sociale individuelle, les droits de préemption peuvent être limités ou exclus par une résolution de l'assemblée générale, mais seulement si l'assemblée générale de la Société Jumelle simultanément et similairement limite ou exclut les droits de préemption dans les statuts de la Société Jumelle.

7.5 Les dispositions du présent article 7 s'appliquent mutatis mutandis à l'octroi des droits de souscription des parts sociales, mais ne s'appliquent pas à l'émission de parts sociales d'une personne exerçant un droit acquis antérieurement à la souscription de parts sociales.

7.6 L'émission de parts sociales requiert deux actes, un acte (selon la loi Néerlandaise) exécuté devant un notaire exerçant au Pays-Bas et un acte (selon la loi Luxembourgeoise) a exécuté devant un notaire exerçant au Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

7.7 L'intégralité de la valeur nominale d'une part sociale doit être payé lors de l'émission.

7.8 L'assemblée générale ne peut décider d'émettre des parts sociales et/ou d'augmenter le capital social de la société que si l'assemblée générale de la Société Jumelle simultanément décide d'émettre le même nombre de Parts Sociales Jumelles et/ou d'augmenter le capital social de la Société Jumelle au même montant.

7.9 L'assemblée générale ne peut décider d'annuler des parts sociales et/ou de diminuer le capital émis de la société si l'assemblée générale de la Société Jumelle simultanément décide d'annuler le même nombre de Parts Sociales Jumelles et/ou de diminuer le capital émis de la Société Jumelle au même montant.

7.10 La société peut émettre des parts sociales uniquement à une personne qui simultanément et similairement souscrit à un nombre similaire de Parts Sociales Jumelles, pour lesquelles lesdites parts sociales sont Liées.

8. Parts Sociales propres.

8.1 La société peut acquérir des parts sociales entièrement libérées de son propre capital (ou certificats de dépôts des parts sociales entièrement libérées de son propre capital) et les maintenir en trésorerie, conformément à une résolution du conseil de gérance approuvée par l'assemblée générale, mais seulement si la Société Jumelle simultanément acquiert le même nombre de Parts Sociales Jumelles (ou certificats de dépôts pour lesdites parts sociales) de chacun des mêmes associés.

8.2 Dans le cas d'une acquisition à titre payant, les parts sociales (ou certificats de dépôts) peuvent seulement être acquises sous réserve et conformément à la loi applicable et des termes et conditions, et dans la manière, déterminée par l'assemblée générale. Dans une telle situation, le conseil de gérance établit des comptes intérimaires sous réserve et conformément à l'article 18.3, les dispositions de cet article s'appliquent mutatis mutandis.

8.3 La société ne saurait accepter l'acquisition de parts sociales dans la société par une filiale de la société.

9. Transfert de parts sociales et Lien.

9.1 Le transfert d'un titre d'une part sociale requiert un acte à cet effet, exécuté devant un notaire exerçant son activité aux Pays-Bas, le dit acte dans lequel les parties impliquées dans le transfert sont parties.

9.2 Sauf lorsque la société est une partie à un acte juridique, les droits attachés à une part sociale ne peuvent être exercés qu'après que la société ait reconnu l'acte juridique ou qu'après que l'acte ait été signifié à la société, conformément aux dispositions de la loi.

9.3 Une condition pour être associé est que les Parts Sociales Jumelles soient détenues et que l'associé prend acte et accepte que chaque part sociales qu'il détient est Liée à une Part Sociale.

9.4 Sauf lorsque les parts sociales sont cédées à la société elle-même sous réserve et conformément à l'article 8, un associé ne peut pas céder des parts sociales sauf si ledit détenteur simultanément cède le même nombre de Parts Sociales Jumelles au même cessionnaire.

10. Restriction de transfert de parts sociales (approbation de l'assemblée générale).

10.1 les parts sociales ne peut être cédées sans l'approbation préalable de l'assemblée générale adoptée par le vote positif des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

10.2 Un associé envisageant de céder ses parts sociales a le droit (mais non l'obligation) d'accepter la vente de ses parts sociales à un prix déterminé par un expert indépendant.

11. Droits de gage et Usufruit et Droits d'observateurs.

11.1 les dispositions de l'article 9 s'appliquent mutatis mutandis à la création d'un droit de gage sur les parts sociales et la création d'un droit de cession ou d'usufruit des parts sociales.

11.2 Les droits de vote attachés à une part sociale peuvent être assignés à un créancier gagiste ou usufruitier, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale et dans le respect des dispositions de la loi, mais seulement si les droits de vote attachés aux Parts Sociales Jumelles, pour lesquelles lesdites parts sociales sont Liées sont simultanément attribués au même créancier gagiste ou usufruitier.

11.3 Le créancier gagiste ou usufruitier à qui des droits de vote ont été attribués disposeront également des droits d'observateurs. Avec l'approbation de l'assemblée générale et le respect des dispositions concernées de la loi, les droits d'observateurs peuvent également être attribués à un créancier gagiste et usufruitier qui ne détient pas de droits de vote, mais seulement si les droits d'observateurs en assemblées générales de la Société Jumelle sont simultanément étendus aux mêmes créancier gagiste et usufruitier.

11.4 Les droits des observateurs ne seront pas étendus aux détenteurs de certificats de dépôts.

12. Membres du conseil.

12.1 Le conseil de gérance se compose d'un ou de plusieurs membres. Les personnes physiques et les personnes morales peuvent être membres.

12.2 Les membres du conseil sont nommés par l'assemblée générale. Une personne ne peut être éligible pour nomination au conseil de gérance si cette personne est simultanément nommée au Conseil Jumeau.

12.3 Un membre du conseil peut être à tout moment suspendu ou révoqué par l'assemblée générale. Une personne sera automatiquement révoquée du conseil de gérance, sans la nécessité d'une résolution à cet effet, dès lors que cette personne cesse d'être membre du Conseil Jumeau.

12.4 Le pouvoir de déterminer la rémunération et autre émoluments des membres du conseil de gérance est détenu par l'assemblée générale.

13. Obligations et Processus décisionnel du conseil de gérance.

13.1 Le conseil de gérance est chargé de la gestion de la société. Dans l'accomplissement de leurs fonctions, les membres du conseil seront axés sur l'intérêt de la société et ses activités connexes (ainsi que l'intérêt de la Société Jumelle et ses activités connexes).

13.2 Le conseil de gérance de la société et le Conseil Jumeau devront dans la mesure permise par la loi tenir des conseils conjoints seulement, au même moment et lieu, étant entendu que seuls les membres du conseil ont des votes sur le conseil de gérance et que tout membre possède un vote seulement. Les conseils conjoints du conseil de gérance et du Conseil Jumeau seront tenus au Grand-Duché de Luxembourg.

13.3 Toutes les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à plus de la moitié des votes exprimés.

13.4 Les résolutions du conseil de gérance peuvent également être adoptées sans tenir de réunion. Une résolution est adoptée conformément au présent article 13.4 lorsque tous les membres du conseil de gérance et du Conseil Jumeau s'indiquent les uns aux autres par tous moyens qu'ils partagent une opinion commune sur le sujet. Ladite résolution peut prendre la forme d'une résolution écrite, dont des copies ont été signées par chaque membre du conseil de gérance et du Conseil Jumeau ou pour lesquelles lesdites personnes ont en décidé autrement par écrit.

13.5 Le conseil de gérance peut fixer des règles supplémentaires sur son processus décisionnel et ses méthodes de travail. Dans ce contexte, le conseil de gérance peut déterminer des droits spécifiques auxquels les membres du conseil de gérance peuvent être chargés personnellement. L'assemblée générale peut déterminer que ces règles et instructions doivent être mentionnées par écrit et qu'elles doivent soumises à l'approbation de l'assemblée générale.

13.6 Un membre du conseil ne prendra pas part aux délibérations et au processus décisionnel lorsqu'il a un conflit d'intérêt personnel direct ou indirect avec les intérêts de la société et de ses affaires (qui seront supposés inclure tout intérêt de la Société Jumelle et ses affaires). Si tous les membres du conseil ont ledit intérêt personnel, la décision sera alors prise par l'assemblée générale.

13.7 Au moins un fois par an, le conseil de gérance informera l'assemblée générale par écrit des grandes lignes de la politique stratégique, les risques généraux et financiers et le système de gestion et de contrôle de la société.

13.8 Le conseil de gérance pourra agir conformément aux instructions de l'assemblée générale et sera contraint de suivre ces instructions sauf si ces instructions sont en conflit avec l'intérêt de la société et de ses affaires.

14. Approbation des résolutions du conseil de gérance.

14.1 L'assemblée générale est autorisée à soumettre les résolutions du conseil de gérance à son approbation préalable. Ces résolutions doivent être clairement décrites et communiquées au conseil de gérance par écrit. Aucune décision de l'assemblée générale ne soulage les membres du conseil de gérance de leurs devoirs ou les exonère de leur responsabilité et aucune décision ne rend invalide tout ce que que les membres du conseil de gérance ont fait avant que ladite décision n'ait été prise.

14.2 Une résolution du conseil de gérance de procéder à un acte juridique dans lequel un ou plusieurs membres du conseil a un intérêt personnel direct ou indirect contraire aux intérêts de la société et de ses affaires (supposés inclure tout intérêt de la Société Jumelle et ses affaires) est soumise à l'approbation de l'assemblée générale.

14.3 L'absence d'approbation de l'assemblée générale pour une résolution mentionnée dans le présent article 14 n'affecte pas le pouvoir du conseil de gérance ou de ses membres à représenter la société.

15. Représentation.

15.1 Le conseil de gérance a le pouvoir de représenter et engager la société. Le pouvoir de représenter et d'engager la société est également attribué à deux gérants agissant conjointement.

15.2 Le conseil de gérance peut autoriser des agents, avec ou sans limitation, pour représenter et engager la société mais seulement si le Conseil Jumeau simultanément autorise la même personne pour représenter et engager la Société Jumelle de la même manière. Chaque agent aura le pouvoir de représenter et engager la société sous réserve et conformément aux limites fixées. Les titres de ces agents seront déterminés par le conseil de gérance. Les agents peuvent être inscrits au registre de commerce, avec une déclaration de l'étendue de leurs pouvoirs.

16. Conseil de surveillance.

16.1 La société doit avoir un conseil de surveillance composé d'un ou de plusieurs membres si et aussi longtemps que la société a plus de vingt-cinq associés. Seuls les personnes physiques peuvent être membres.

16.2 Les membres du conseil de surveillance sont nommés par l'assemblée générale. Une personne ne peut être éligible pour nomination au conseil de surveillance que si cette personne est simultanément nommée au conseil de surveillance de la Société Jumelle.

16.3 Un membre du conseil de surveillance peut être suspendu ou révoqué par l'assemblée générale à tout moment. Une personne sera automatiquement révoquée en tant que membre du conseil de surveillance, sans la nécessité d'une résolution à cet effet, dès lors que cette personne cesse d'être membre du conseil de surveillance de la Société Jumelle.

17. Vacance ou Incapacité d'agir. Si un siège du conseil de gérance est vacant (ou du conseil de surveillance) ou dans le cadre d'une incapacité d'agir d'un membre du conseil de gérance (ou du conseil de surveillance), les membres restants ou les membres auront la charge temporaire de la gestion de la société (ou de la surveillance). Si tous les sièges du conseil de gérance (ou du conseil de surveillance) sont vacants ou dans le cadre d'une incapacité d'agir de tous les membres du membre unique, l'assemblée générale aura temporairement la charge de la gestion de la société (ou de la surveillance), avec le pouvoir d'imposer temporairement la gestion de la société (ou de la surveillance) à un ou plusieurs associés et/ou à une ou plusieurs personnes.

18. Exercice social et Comptes annuels.

18.1 L'exercice social de la société coïncide avec l'année civile.

18.2 Chaque année dans les cinq mois après la fin de l'exercice social le conseil de gérance établit les comptes annuels et les rend disponible pour inspection par les associés au siège social de la société.

18.3 Les comptes annuels seront signés par les membres du conseils de gérance et du Conseil Jumeau. Si la signature d'un ou de plusieurs d'entre eux est manquante, cela doit être indiqué ainsi que la raison de cette omission.

18.4 La société peut, et si elle est légalement tenue de le faire, engagera un réviseur d'entreprise agréée afin de vérifier les comptes annuels. L'assemblée générale a le pouvoir de donner cette instruction.

18.5 L'assemblée générale doit approuver et adopter les comptes annuels.

18.6 L'assemblée générale peut accorder pleine ou partielle décharge aux membres du conseil pour la gestion poursuivi.

19. Bénéfices et distributions.

19.1 L'assemblée générale est autorisée d'affecter le bénéfice déterminé par référence aux comptes annuels qui ont été approuvés et adoptés par elle. Si l'assemblée générale n'adopte pas de résolution concernant l'affectation des bénéfices avant ou immédiatement après l'adoption des comptes annuels, le bénéfice sera affecté aux réserves.

19.2 L'assemblée générale est autorisée de déclarer des dividendes (et autres distributions). Si la société est tenue par la loi ou les présents statuts de maintenir des réserves, ce pouvoir ne s'étend que dans la mesure où les capitaux propres de la société sont supérieures à ces réserves.

19.3 Aucune résolution de l'assemblée générale de déclarer un dividende (ou autre distribution) n'aura d'effet qu'après avoir été approuvé par le conseil de gérance. Le conseil de gérance peut refuser de donner son approbation que s'il sait ou raisonnablement prévoit qu'après ledit paiement la société sera incapable de continuer à payer ses dettes, déterminé sur la base des comptes intermédiaires préparés à cet effet, qui ne doivent pas avoir plus de deux mois, sauf si cela concerne une distribution dans les deux mois après l'adoption des comptes annuels.

20. Assemblées générales.

20.1 Chaque exercice social se tiendra au moins une assemblée générale, l'assemblée générale annuelle de la société doit être tenue ou au moins une décision doit être prise conformément à l'article 25.

20.2 D'autres assemblées générales seront tenues aussi souvent que le conseil de gérance le juge nécessaire, sous réserve et conformément à l'article 20.1.

21. Convocations et Lieux de réunions.

21.1 Les assemblées générales sont convoquées par le conseil de gérance. Les assemblées générales peut également être convoquées par chaque associé et chaque Associé Jumeau, si simultanément une assemblée générale de la Société Jumelle est convoquée avec en substance le même ordre du jour et tenue simultanément au même moment et endroit.

21.2 Une convocation à l'assemblée doit être donnée au plus tard le huitième jour avant la tenue de l'assemblée.

21.3 La convocation à l'assemblée comprend l'ordre du jour et précise les points devant être discutés.

21.4 Un point de la discussion auquel un associé ou un observateur demande discussion par écrit au plus tard trente jours avant la date de l'assemblée, sera inclut dans la convocation de l'assemblée ou annoncé de la même manière que les autres points.

21.5 Une assemblée est convoquée au moyen de lettres aux adresses des associés et des observateurs mentionnées dans le registre mentionné à l'article 6.

Alternativement, un associé ou observateur peut également être informés de l'assemblée par un message lisible et reproductible envoyé par voie électronique à l'adresse notifiée à cet effet de cette personne à la société.

21.6 Les assemblées générales de la société seront tenues dans la ville de Luxembourg.

22. Admission et Droits des observateurs.

22.1 Chaque associé et tous les observateurs sont autorisés à participer, s'exprimer et exercer leur droit de vote, dans la mesure où ils détiennent des droits de vote lors des assemblées générales. Les observateurs et les associés peuvent être représentés lors des assemblées par procuration écrite, mais sans préjudice à la loi applicable seulement si cette procuration représente également l'observateur concerné ou l'associé lors de l'assemblée générale concurrente de la Société Jumelle.

22.2 Les assemblées générales de la société et de la Société Jumelle tenues simultanément doivent avoir une liste de présence commune. Chaque associé et chaque observateur et chaque représentant de cette personne, présent lors d'une assemblée doit signer cette liste de présence. La présidence de cette assemblée peut déterminer que d'autres personnes présentes peuvent également signer la liste de présence.

22.3 Les membres du conseil de gérance peuvent, en tant que tels, disposer d'un vote de conseil lors de l'assemblée générale de la société.

22.4 La présidence de l'assemblée décidera de l'admission d'autres personnes à l'assemblée.

23. Président et secrétaire.

23.1 Les assemblées générales seront présidées par le membre du conseil le plus âgé présent. Si aucun membre du conseil n'est présent alors la personne la plus âgée présente tiendra la présidence de l'assemblée.

23.2 Le secrétaire de chaque assemblée générale de la société tenue simultanément avec une assemblée générale de la Société Jumelle sera le secrétaire de l'assemblée générale de la Société Jumelle. Si aucun secrétaire n'est désigné à une assemblée générale au regard de la phrase précédente, le président de l'assemblée désignera une personne en tant que secrétaire.

24. Procès-verbaux et Enregistrement des résolutions des associés.

24.1 Les procès-verbaux des procédures des assemblées générales seront tenus par le secrétaire de l'assemblée.

Les procès-verbaux seront adoptés par le président et le secrétaire de l'assemblée et signés par les deux en tant que preuve.

24.2 Le conseil de gérance tiendra une trace des résolutions adoptées par l'assemblée générale. Si le conseil de gérance n'est pas représenté lors de l'assemblée, une transcription des résolutions adoptées sera fournie par le conseil de gérance au nom du président de l'assemblée rapidement après l'assemblée. Les dossiers seront disponibles au siège de la société pour inspection par les associés et les observateurs. Une copie ou un extrait des dossiers peut être fournie aux associés sur demande.

24.3 La société et la Société Jumelle partageront un unique procès-verbal et dossiers de leurs assemblées générales tenues simultanément.

25. Processus décisionnel.

25.1 Chaque part sociale donne droit à une voix.

25.2 Dans la mesure où aucune majorité supérieure n'est requise par la loi ou les présents statuts, toutes les résolutions de l'assemblée générale sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social ou par une majorité simple des votes exprimés. Si cette majorité n'est pas obtenue, les associés sont convoqués une seconde fois, par lettre recommandée, et les résolutions sont alors adoptées à la majorité simple des votes exprimés, quelle que soit la proportion du capital représenté.

25.3 En cas de vote partagé, la proposition est rejetée.

25.4 Si les dispositions statutaires ou les dispositions de ces statuts pour les convocations et la tenue des assemblées générales n'ont pas été respectées, des résolutions valides ne peuvent être adoptées par l'assemblée générale que si tous les associés et observateurs ont consenti que les décisions soient prises lors de cette assemblée et les membres du conseil ont eu l'opportunité de conseiller sur les propositions avant le processus décisionnel.

25.5 Aucun vote ne peut être exprimé lors de l'assemblée générale sur les parts sociales qui sont détenues par la société elle-même ou par l'une de ses filiales (ni une part sociale pour laquelle la société ou l'une de ses filiales détient des certificats de dépôts).

Nonobstant ce qui précède, si une part sociale détenue par la société elle-même ou par l'une de ses filiales est grevée d'un droit de gage ou d'usufruit et le gage ou l'usufruit a été créé avant que la part sociale a été acquise par la société ou

la filiale, le créancier gagiste ou l'usufruitier à qui des droits de vote ont été conférés ne doivent pas être exclus d'exercer lesdites droits de vote.

La société ou la filiale ne peuvent pas voter sur les parts sociales pour lesquelles elles ont un droit de gage ou d'usufruit.

26. Processus décisionnel sans tenue de réunion.

26.1 Les associés peuvent adopter des résolutions par écrit dans la mesure où le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq et à la condition que tous les associés et observateurs sont d'accord avec la méthode du processus décisionnel. Dans un tel cas, les associés et observateurs habilités à voter recevront le texte de la résolution, en version papier ou autrement, et doivent exprimer leur vote par écrit. Avant le processus décisionnel, les membres de la gérance doivent avoir l'opportunité de conseiller sur les résolutions proposées.

26.2 L'article 25.2 s'applique mutatis mutandis.

26.3 Dès lors que le conseil de gérance prend connaissance des résolutions écrites, il l'enregistre et les ajoute aux dossiers mentionnés à l'article 24.2.

27. Modification des statuts.

27.1 L'assemblée générale est autorisée à modifier les statuts. Une résolution de l'assemblée générale pour modifier les statuts est passée à la majorité en nombre des associés, représentant au moins les trois quarts du capital social.

27.2 Une modification des statuts requièrent deux actes, un (selon le droit Néerlandais) exécuté devant un notaire exerçant au Pays-Bas et un (selon la loi Luxembourgeoise) exécuté devant un notaire exerçant au Luxembourg.

27.3 Au moment de voter sur la modification des statuts, les associés sont tenus de voter de la même manière sur les changements correspondants (à faire simultanément) aux statuts de la Société Jumelle (mutatis mutandis).

28. Dissolution et Liquidation.

28.1 La société peut être dissoute par une résolution de l'assemblée générale à cet effet. La société sera automatiquement dissoute, sans la nécessité d'une résolution à cet effet, dès lors que la Société Jumelle est dissoute, que ce soit volontairement ou non.

28.2 Dans le cadre d'une dissolution de la société conformément à l'article 28.1 ci-dessus, les membres du conseil seront les liquidateurs des actifs de la société dissoute.

28.3 Pendant la liquidation, les dispositions des présents statuts continuent à s'appliquer dans la mesure du possible.

28.4 Le solde restant après le paiement de toutes les dettes de la société dissoute sera transféré aux associés au prorata de la valeur nominale totale de leur participation.

Sixième résolution

Les Associés décident de prendre acte de la démission de Monsieur Mark Vennekens, Madame Véronique Pascale Dominique Ménard et de Whitehall Management Services B.V. en tant que gérant(s) de la Société, avec effet à la date susmentionnée.

Septième résolution

Les Associés décident de confirmer le mandat de Monsieur Michael Martin Furth, gérant de société né le 29 Avril 1968 à Genève, Suisse et résidant à Clancarty Road, London, SW6 3AH, Royaume-Uni, nommer la personne suivante en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée à compter de la date susmentionnée:

- Marielle Florence Stijger, gérant de société, né le 10 décembre 1969 à Capelle aan den IJssel, Pays-Bas et résidant au 16 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Huitième résolution

Les Associés décident de donner pouvoir au notaire instrumentant ainsi qu'à tout employé et/ou avocat de Loyens Loeff Amsterdam et Loyens Loeff Luxembourg, chacun agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, pour effectuer tous les actes et pour signer tous les documents jugés nécessaires ou utiles en rapport avec les résolutions qui précèdent (en ce compris, en tout état de cause, le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises et néerlandaises compétentes).

Estimation des frais

Le montant des dépenses en rapport avec le présent acte s'élève à environ huit mille Euros (EUR 8.000.-).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de cette mêmes parties, il est stipulé qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: P. ZACCURI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 juillet 2013. Relation: LAC/2013/35108. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Référence de publication: 2013116456/834.

(130141952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

HSBC International Select Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 84.174.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social le 26 juillet 2013 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a ré-élu comme Administrateurs jusqu'à la prochaine élection ordinaire qui se tiendra en 2014:
 - Monsieur Thies Clemenz, Administrateur, demeurant à, 66 Teryan Street, Yerevan 0009, Arménie;
 - Monsieur Didier Deleage, Président du Conseil d'Administration, demeurant en France, 4 Place de la Pyramide, La Défense 9, 92 800 Puteaux;
 - Monsieur George Efthimiou, Administrateur, demeurant au Royaume-Uni, 78 St James' Street, SW1A 1HL Londres;
 - Monsieur Edgar Ng, Administrateur, demeurant à Hong Kong, 1 Queen's Road Central, Chine;
 - Monsieur David Silvester, Administrateur, demeurant au Royaume-Uni, 78 St James' Street, SW1A 1HL Londres;
 - Madame Sylvie Vigneaux, Administrateur, demeurant en France, 4 Place de la Pyramide, La Défense 9, 92 800 Puteaux;
- et
- Monsieur Michael Boehm, Administrateur, demeurant en Allemagne, 21/23 Königsallee, 40212 Düsseldorf.
2. L'Assemblée a pris note de la démission de Monsieur James Boucher avec effet au 21 juin 2013 de son mandat d'Administrateur de la Société.
3. L'Assemblée a ratifié la co-optation de Monsieur Dean Lam en tant qu'Administrateur avec effet au 25 juin 2013.
4. L'assemblée a élu Monsieur Dean Lam en tant qu'Administrateur, demeurant, 6th Floor, 18, CyberCity, Ebène, Mauritius, sous réserve de l'approbation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, jusqu'à la prochaine élection ordinaire qui se tiendra en 2014.
5. L'Assemblée a ré-élu KPMG Luxembourg S.à.r.l. dont le siège social se situe 9 Allée Scheffer, L-2550 Luxembourg, à la fonction de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine élection ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013116726/30.

(130141812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.589.125,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and thirteen, on the thirty-first of July.

Before Maître Marc LOESCH, notary residing in Mondorf, acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, who will remain depositary of the present deed.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the Bermuda Registrar of Companies, hereby represented by Mr. Raymond THILL, "maître en droit", professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 30 July 2013;
2. Lone Star Global Holdings II Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the Bermuda Registrar of Companies, hereby represented by Mr. Raymond THILL, "maître en droit", professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 30 July 2013;

3. Lone Star Global Lendings II Limited, a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 45592 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Mr. Raymond THILL, "maître en droit", professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 30 July 2013;

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed *in varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (*société à responsabilité limitée*) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l.", registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91796, established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary then residing in Luxembourg, dated 14 February 2003, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of Maître Martine SCHAEFFER dated 10 June 2013, not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* (the Company).

The Shareholders declare that the entire share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda.

The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting, which is as follows:

Agenda

1. To record that a material error regarding the name of the thereby referred "new shareholder" has been made in the notarial deed of Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (the Notary), enacting the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company dated 29 February 2012 (number 372/2012 of her notarial index), registered in Luxembourg Actes Civils, on 2 March 2012 under the reference LAC/2012/9830, deposited on March 7th, 2012 with the Register of Commerce under the following reference: L120038471, and published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* N° 988 of 17 April 2012, (the Deed I), (a) in the English version of the Deed I, (i) on page 1, under item of the list of the appearing persons, (ii) on page 4, in the third and fourth paragraphs of the second resolution and (iii) on page 5, in the third paragraph of the third resolution, as well as (b) in the French version of the Deed I, (i) on page 10, under item 3. of the list of the appearing persons, (ii) on page 12, in the third and fourth paragraphs of the deuxième resolution and (iii) on page 13, in the third paragraph of the troisième resolution, where each time such then "new shareholder" was referred either as "Lone Star Global Holdings II, Ltd." or as "Lone Star Global Holdings II S.à r.l. instead of its correct corporate name "Lone Star Global Holdings II Limited" (LSGH II).

2. To record that a material error regarding the name of LSGH II has been made in the notarial deed of the Notary enacting the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company dated 30 March 2012 (number 639/2012 of her notarial index), registered in Luxembourg Actes Civils, on 3 April 2012 under the reference LAC/2012/15243, deposited on April 12th, 2012 with the Register of Commerce under the following reference: L120058856, and published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* N°1272 of 22 May 2012, (the Deed II), (a) in the English version of the Deed II, (i) on page 1, under item 3. of the list of the appearing persons, and (ii) on pages 3 and 4, in the third and fourth paragraphs of the first resolution, as well as (b) in the French version of the Deed II, (i) on page 8, under item 3. of the list of the appearing persons and (ii) on page 11, in the third and fourth paragraphs of the première résolution, where each time LSGH II was referred as "Lone Star Global Holdings II, Ltd." instead of its correct corporate name "Lone Star Global Holdings II Limited".

3. To record that a material error regarding the name of LSGH II has been made in the notarial deed of the Notary enacting the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company dated 10 June 2013 (number 1193/2013 of her notarial index), registered in Luxembourg Actes Civils, on 12 June 2013 under the reference LAC/2013/26799, deposited on June 24th, 2013 with the Register of Commerce under the following reference: L130101615, and not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, (the Deed III), (a) in the English version of the Deed III, (i) on page 1, under item 2. of the list of the appearing persons, and (ii) on page 5, in the first sub-paragraph of the third resolution, as well as (b) in the French version of the Deed III, (i) on page 10, under item 2. of the list of the appearing persons and (ii) on page 13, in the first sub-paragraph of the troisième résolution, where each time LSGH II was referred as "Lone Star Global Holdings II, Ltd." instead of its correct corporate name "Lone Star Global Holdings II Limited".

4. To confirm that since the date of the Deed I and in any following deed or document, LSGH II should have always been referred to as "Lone Star Global Holdings II Limited" as being its correct corporate denomination.

5. Decrease of the share capital of the Company from its current amount of EUR 36,049,000.- (thirty-six million forty-nine thousand euro) by an amount of EUR 459,875.- (four hundred fifty-nine thousand eight hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 35,589,125.- (thirty-five million five hundred eighty-nine thousand one hundred twenty-five euro) by (i) the cancellation of 3,103 (three thousand one hundred three) class B-7 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, (ii) the cancellation of 65 (sixty-five) class GG-2 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, (iii) the cancellation of 511 (five hundred eleven) class C-2 shares, having

a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, (iv) the reimbursement to Lone Star Global Lendings II Limited (LSGL II) of an aggregate amount of EUR 387,875.- (three hundred eighty-seven thousand eight hundred seventy-five euro), and (v) the reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. (LSGH) of an aggregate amount of EUR 72,127.70 (seventy-two thousand one hundred twenty-seven euro and seventy cents);

6. Amendment of article 6 of the Company's articles of association to reflect the share capital decrease proposed above; and

7. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company and/or any employee of the Company, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company (i) to the registration of the cancelled shares in the share register of the Company and (ii) to the performance of any formalities in connection therewith.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to record that a material error regarding the name of the thereby referred "new shareholder" has been made in the Deed I, (a) in the English version of the Deed I, (i) on page 1, under item 3. of the list of the appearing persons, (ii) on page 4, in the third and fourth paragraphs of the second resolution and (iii) on page 5, in the third paragraph of the third resolution, as well as (b) in the French version of the Deed I, (i) on page 10, under item 3. of the list of the appearing persons, (ii) on page 12, in the third and fourth paragraphs of the deuxième résolution and (iii) on page 13, in the third paragraph of the troisième résolution, where each time LSGH II was referred either as "Lone Star Global Holdings II, Ltd." or as "Lone Star Global Holdings II S.à r.l. instead of its correct corporate name "Lone Star Global Holdings II Limited".

(a) in the English version of the Deed I,

i. instead of reading in the English version on page 1 under item 3. of the list of the appearing persons, what follows:

"3. Lone Star Global Holdings II, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,"

it should have been reading what follows:

"3. Lone Star Global Holdings II Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,"

ii. Instead of reading in the English version on page 4 in the third and fourth paragraphs of the second resolution, what follows:

"The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the board of managers (i) has resolved to not grant any preferential subscription rights regarding the New A-8 Shares and (ii) has accepted the subscription to, and payment of, the New A-8 Shares by Lone Star Global Holdings II, Ltd., the "new shareholder", prenamed.

The payment of the New A-8 Shares has been made for value on 15 February 2012 by Lone Star Global Holdings II, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers."

It should have been reading what follows:

"The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the board of managers (i) has resolved to not grant any preferential subscription rights regarding the New A-8 Shares and (ii) has accepted the subscription to, and payment of, the New A-8 Shares by Lone Star Global Holdings II Limited, the "new shareholder", prenamed.

The payment of the New A-8 Shares has been made for value on 15 February 2012 by Lone Star Global Holdings II Limited, evidence of which has been given to the board of managers."

iii. instead of reading in the English version on page 5, in the third paragraph of the third resolution, what follows:

"The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. and Lone Star Global Holdings II S.à r.l. of their preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd.."

It should have been reading what follows:

"The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. and Lone Star Global Holdings II Limited of their preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd.."

(b) in the French version of the Deed I,

i. instead of reading in the French version on page 10 under item 3. of the list of the appearing persons, what follows:

"3. Lone Star Global Holdings II, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,"

it should have been reading what follows:

"3. Lone Star Global Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,"

ii. instead of reading in the French version on page 12 in the third and fourth paragraphs of the second resolution, what follows:

"Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance (i) a décidé de ne pas accorder de droits de souscription préférentielle concernant les Nouvelles Parts Sociales de classe A-8 et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings II, Ltd., le «nouvel associé», prénommé, des Nouvelles Parts Sociales de classe A-8.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-8 a été effectué le 15 février 2012 par Lone Star Global Holdings II, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants."

it should have been reading what follows:

"Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance (i) a décidé de ne pas accorder de droits de souscription préférentielle concernant les Nouvelles Parts Sociales de classe A-8 et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings II Limited, le «nouvel associé», prénommé, des Nouvelles Parts Sociales de classe A-8.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-8 a été effectué le 15 février 2012 par Lone Star Global Holdings II Limited, la preuve en a été apportée aux gérants."

iii. instead of reading in the French version on page 13, in the third paragraph of the troisième resolution, what follows:

"Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. et Lone Star Global Holdings II, Ltd. à leur droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales."

it should have been reading what follows:

"Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. et Lone Star Global Holdings II Limited à leur droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales."

The Shareholders declare herewith that all the other provisions of the above named Deed I shall remain unchanged and request the undersigned notary to mention the rectifications made in this resolution wherever necessary and to perform any necessary formality in this respect.

Second resolution

The Shareholders resolve to record that a material error regarding the name of LSGH II has been made in the Deed II, (a) in the English version of the Deed II, (i) on page 1, under item 3. of the list of the appearing persons, and (ii) on pages 3 and 4, in the third and fourth paragraphs of the first resolution, as well as (b) in the French version of the Deed II, (i) on page 8, under item 3. of the list of the appearing persons and (ii) on page 11, in the third and fourth paragraphs of the première résolution, where each time LSGH II was referred as "Lone Star Global Holdings II, Ltd." instead of its correct corporate name "Lone Star Global Holdings II Limited".

(a) in the English version of the Deed II,

i. instead of reading in the English version on page 1 under item 3. of the list of the appearing persons, what follows:

"3. Lone Star Global Holdings II, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,"

it should have been reading what follows:

"3. Lone Star Global Holdings II Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,"

ii. Instead of reading in the English version on pages 3 and 4, in the third and fourth paragraphs of the first resolution, what follows:

"The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the board of managers (i) has resolved to not grant any preferential subscription rights regarding the New Shares (ii) has accepted the subscription to, and payment of the New A-4 Shares and the New A-7 Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd. and the subscription to, the payment of the New B-8 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings II, Ltd.

The payment of the New A-4 Shares and the New A-7 Shares has been made for value on 7 March 2012 by Lone Star Global Holdings, Ltd. and the payment of the New B-8 Shares and of the share premium has been made for value on 7 March 2012 by Lone Star Global Holdings II, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers."

It should have been reading what follows:

"The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the board of managers (i) has resolved to not grant any preferential subscription rights regarding the New Shares (ii) has accepted the subscription to, and payment of the New A-4 Shares and the New A-7 Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd. and the subscription to, the payment of the New B-8 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings II Limited.

The payment of the New A-4 Shares and the New A-7 Shares has been made for value on 7 March 2012 by Lone Star Global Holdings, Ltd. and the payment of the New B-8 Shares and of the share premium has been made for value on 7 March 2012 by Lone Star Global Holdings II Limited, evidence of which has been given to the board of managers."

(b) in the French version of the Deed II,

i. instead of reading in the French version on page 8 under item 3. of the list of the appearing persons, what follows:

"3. Lone Star Global Holdings II, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,"

it should have been reading what follows:

"3. Lone Star Global Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,"

ii. instead of reading in the French version on page 11 in the third and fourth paragraphs of the first resolution what follows:

"Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance (i) a décidé de ne pas accorder de droits de souscription préférentielle concernant les Nouvelles Parts Sociales et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et des Nouvelles Parts Sociales de classe A-7 ainsi que la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings II, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe B-8 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et des Nouvelles Parts Sociales de classe A-7 a été effectué le 7 mars 2012 par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-8 et de la prime d'émission a été effectué le 7 mars 2012 par Lone Star Global Holdings II, Ltd. la preuve en a été apportée aux gérants."

it should have been reading what follows:

"Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance (i) a décidé de ne pas accorder de droits de souscription préférentielle concernant les Nouvelles Parts Sociales et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et des Nouvelles Parts Sociales de classe A-7 ainsi que la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings II Limited des Nouvelles Parts Sociales de classe B-8 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et des Nouvelles Parts Sociales de classe A-7 a été effectué le 7 mars 2012 par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-8 et de la prime d'émission a été effectué le 7 mars 2012 par Lone Star Global Holdings II Limited, la preuve en a été apportée aux gérants."

The Shareholders declare herewith that all the other provisions of the above named Deed II shall remain unchanged and request the undersigned notary to mention the rectifications made in this resolution wherever necessary and to perform any necessary formality in this respect.

Third resolution

The Shareholders resolve to record that a material error regarding the name of LSGH II has been made in the Deed III, (a) in the English version of the Deed III, (i) on page 1, under item 2. of the list of the appearing persons, and (ii) on page 5, in the first sub-paragraph of the third resolution, as well as (b) in the French version of the Deed III, (i) on page 10, under item 2. of the list of the appearing persons and (ii) on page 13, in the first sub-paragraph of the troisième résolution, where each time LSGH II was referred as "Lone Star Global Holdings II, Ltd." instead of its correct corporate name "Lone Star Global Holdings II Limited".

(a) in the English version of the Deed III,

i. instead of reading in the English version on page 1 under item 2. of the list of the appearing persons, what follows:

"2. Lone Star Global Holdings II, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the Bermuda Registrar of Companies,"

it should have been reading what follows:

"2. Lone Star Global Holdings II Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the Bermuda Registrar of Companies,"

ii. Instead of reading in the English version on page 5 in the first sub- paragraph of the third resolution, what follows:

"(i) cancellation of 1,554 (one thousand five hundred fifty-four) class C-8 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings II, Ltd., and (ii) reimbursement to Lone Star Global Holdings II, Ltd. of an amount of 194,250.-(one hundred ninety four thousand two hundred fifty euro);"

It should have been reading what follows:

"(i) cancellation of 1,554 (one thousand five hundred fifty-four) class C-8 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings II Limited, and (ii) reimbursement to Lone Star Global Holdings II Limited of an amount of 194,250.- (one hundred ninety four thousand two hundred fifty euro)"

(b) in the French version of the Deed III,

i. instead of reading in the French version on page 10 under item 2. of the list of the appearing persons, what follows:

"2. Lone Star Global Holdings II, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM of the list of the appearing persons 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,"

it should have been reading what follows:

"2. Lone Star Global Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,"

ii. instead of reading in the French version on page 13 in the first sub- paragraph of the troisième resolution, what follows:

"(i) l'annulation de 1.554 (mille cinq cent cinquante-quatre) parts sociales de classe C-8, ayant une valeur nominale de EUR 125.- (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings II, Ltd., et (ii) le remboursement à Lone Star Global Holdings II, Ltd. d'un montant de EUR 194.250.- (cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent cinquante euros),"

it should have been reading what follows:

"(i) l'annulation de 1.554 (mille cinq cent cinquante-quatre) parts sociales de classe C-8, ayant une valeur nominale de EUR 125.- (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings II Limited, et (ii) le remboursement à Lone Star Global Holdings II Limited d'un montant de EUR 194.250.- (cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent cinquante euros),"

The Shareholders declare herewith that all the other provisions of the above named Deed III shall remain unchanged and request the undersigned notary to mention the rectifications made in this resolution wherever necessary and to perform any necessary formality in this respect.

Fourth resolution

The Shareholders resolve to confirm that since the date of the Deed I, in any following deed or document, LSGH II should have always been referred to as "Lone Star Global Holdings II Limited" as being its correct corporate denomination.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to reduce the nominal share capital of the Company by an amount of EUR 459,875.- (four hundred fifty-nine thousand eight hundred seventy-five euro) to bring it from its current amount of EUR 36,049,000.- (thirty-six million forty-nine thousand euro), represented by 288,392 (two hundred eighty-eight thousand three hundred ninety-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 63 (sixty-three) classes, to an amount of EUR 35,589,125.- (thirty-five million five hundred eighty-nine thousand one hundred twenty-five euro), represented by 284,713 (two hundred eighty-four thousand seven hundred thirteen) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 63 (sixty-three) classes, by way of:

(i) (a) cancellation of 3,103 (three thousand one hundred three) class B-7 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, each being held by LSGL, and (b) reimbursement to LSGL of an amount of EUR 387,875.- (three hundred eighty-seven thousand eight hundred seventy-five euro);

(ii) (a) cancellation of 65 (sixty-five) class GG-2 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, each being held LSGH, (b) reduction of the share premium account of the Company by an amount of EUR 75.12 (seventy-five euro and twelve cents), and (c) reimbursement to LSGH of an amount of EUR 8,200.12 (eight thousand two hundred euro and twelve cents);

(iii) (a) cancellation of 511 (five hundred eleven) class C-2 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, each being held by LSGH, (b) reduction of the share premium account of the Company by an amount of EUR 52.58 (fifty-two euro and fifty-eight cents), and (c) reimbursement to LSGH of an amount of EUR 63,927.58 (sixty-three thousand nine hundred twenty-seven euro and fifty-eight cents).

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders resolve to amend Article 6 of the Company's articles of association, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 35,589,125.- (thirty-five million five hundred eighty-nine thousand one hundred twenty-five euro), represented by 284,713 (two hundred eighty-four thousand seven hundred

thirteen) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into classes as follows:

1. 610 class B shares;
2. 545 class J-1 shares;
3. 8 class K-1 shares;
4. 9,985 class A-2 shares;
5. 1,271 class B-2 shares;
6. 7,476 class C-2 shares;
7. 5,109 class E-2 shares;
8. 114 class H-2 shares;
9. 2,195 class K-2 shares;
10. 692 class L-2 shares;
11. 12 class M-2 shares;
12. 6,222 class V-2 shares;
13. 692 class X-2 shares;
14. 12 class Y-2 shares;
15. 509 class AA-2 shares;
16. 1 class BB-2 share;
17. 12 class FF-2 shares;
18. 124 class GG-2 shares;
19. 1,705 class HH-2 shares;
20. 8,652 class D-3 shares;
21. 4,606 class H-3 shares;
22. 2,041 class 1-3 shares;
23. 292 class K-3 shares;
24. 24 class M-3 shares;
25. 216 class N-3 shares;
26. 2,731 class O-3 shares;
27. 42,081 class Q-3 shares;
28. 11,862 class U-3 shares;
29. 502 class W-3 shares;
30. 605 class X-3 shares;
31. 440 class Y-3 shares;
32. 416 class AA-3 shares;
33. 38 class BB-3 shares;
34. 1,047 class CC-3 shares;
35. 221 class DD-3 shares;
36. 50 class EE-3 shares;
37. 13 class FF-3 shares;
38. 594 class GG-3 shares;
39. 23,559 class HH-3 shares;
40. 378 class II-3 shares;
41. 161 class KK-3 shares;
42. 14,808 class A-4 shares;
43. 16,781 class B-4 shares;
44. 3,740 class C-4 shares;
45. 23,007 class D-4 shares;
46. 1,417 class E-4 shares;
47. 4,142 class F-4 shares;
48. 617 class G-4 shares;
49. 4,377 class A-5 shares;
50. 3,617 class C-5 shares;
51. 3,138 class E-5 shares;

52. 2 class F-5 shares;
53. 10,385 class H-5 shares;
54. 15,690 class A-6 shares;
55. 450 class B-6 shares;
56. 707 class C-6 shares;
57. 826 class A-7 shares;
58. 21,153 class B-7 shares;
59. 8,200 class A-8 shares;
60. 4,184 class B-8 shares;
61. 3,218 class C-8 shares;
62. 6,427 class D-8 shares; and
63. 4 class E-8 shares."

Seventh resolution

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorises any manager of the Company and/or employee of the Company, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company (a) to the registration in the share register of the Company of (i) the 3,103 (three thousand one hundred three) cancelled Class B-7 shares, (ii) the 65 (sixty-five) cancelled Class GG-2 shares, (iii) the 511 (five hundred eleven) cancelled Class C-2 shares, and (b) to any formalities in connection therewith.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à Mondorf, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absente, laquelle dernière restera dépositaire du présent acte.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registrar of Companies des Bermudes, ici représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 30 juillet 2013;

2. Lone Star Global Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mail, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 30 juillet 2013;

3. Lone Star Global Lendings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45592 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 30 juillet 2013;

collectivement désignés comme les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée «Lone Star Capital Investments S.à r.l.», enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91796, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg, du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte

reçu par Maître Martine SCHAEFFER en date du 10 juin 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour.

Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui est le suivant:

Ordre du jour

1. Enregistrement d'une erreur matérielle concernant le nom de celui alors désigné comme le «nouvel associé» faite dans l'acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg (le Notaire), actant l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société du 29 février 2012 (numéro 372/2012 de son répertoire), enregistré à Luxembourg, Actes Civils, le 2 mars 2012, sous la référence LAC/2012/9830, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 7 mars 2012 sous le numéro L 120038471, et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 988 du 17 avril 2012, (l'Acte I), (a) dans la version anglaise de l'Acte I, (i) en page 1, sous le point 3. de la liste des personnes comparantes, (ii) en page 4, aux troisième et quatrième paragraphes de la deuxième résolution et (iii) en page 5, au troisième paragraphe de la troisième résolution, ainsi que (b) dans la version française de l'Acte I, (i) en page 10, sous le point 3. de la liste des personnes comparantes, (ii) en page 12, aux troisième et quatrième paragraphes de la deuxième résolution et (iii) en page 13, au troisième paragraphe de la troisième résolution, où à chaque fois ce «nouvel associé» a été désigné soit en tant que «Lone Star Global Holdings II, Ltd.» soit en tant que «Lone Star Global Holdings II, S.à r.l.» au lieu de sa dénomination sociale correcte «Lone Star Global Holdings II Limited» (LSGH II).

2. Enregistrement d'une erreur matérielle concernant le nom de LSGH II faite dans l'acte du Notaire actant l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société du 30 mars 2012 (numéro 639/2012 de son répertoire), enregistré à Luxembourg, Actes Civils, le 3 avril 2012 sous la référence LAC/2012/15243 Civils, le 2 mars 2012, sous la référence LAC/2012/9830, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 12 avril 2012 sous le numéro L120058856, et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 12725 du 22 mai 2012, (l'Acte II), (a) dans la version anglaise de l'Acte II, (i) en page 1, sous le point 3. de la liste des personnes comparantes, et (ii) en pages 3 et 4, aux troisième et quatrième paragraphes de la première résolution, ainsi que (b) dans la version française de l'Acte II, (i) en page 8, sous le point 3. de la liste des personnes comparantes et (ii) en page 11, aux troisième et quatrième paragraphes de la première résolution, où à chaque fois LSGH II a été désigné en tant que «Lone Star Global Holdings II, Ltd.» au lieu de sa dénomination sociale correcte «Lone Star Global Holdings II Limited».

3. Enregistrement d'une erreur matérielle concernant le nom de LSGH II faite dans l'acte du Notaire actant l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société du 10 juin 2013 (numéro 1193/2013 de son répertoire), enregistré à Luxembourg, Actes Civils, le 12 juin 2013 sous la référence LAC/2013/26799, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 24 juin 2013 sous le numéro L130101615, et non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (l'Acte III), (a) dans la version anglaise de l'Acte III, (i) en page 1, sous le point 2. de la liste des personnes comparantes, et (ii) en page 5, dans le premier sous-paragraphe de la troisième résolution, ainsi que (b) dans la version française de l'Acte III, (i) en page 10, sous le point 2. de la liste des personnes comparantes et (ii) en page 13, dans le premier sous-paragraphe de la troisième résolution, où à chaque fois LSGH II a été désigné en tant que «Lone Star Global Holdings II, Ltd.» au lieu de sa dénomination sociale correcte «Lone Star Global Holdings II Limited».

4. Confirmation que depuis l'Acte I et dans tout acte ou document suivant, LSGH II devrait toujours avoir été désigné sous la dénomination «Lone Star Global Holdings II Limited», s'agissant de sa dénomination sociale correcte.

5. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 36.049.000,- (trente-six millions quarante-neuf mille euros) par un montant de EUR 459.875,- (quatre cent cinquante-neuf mille huit cent soixante-quinze euros) pour le porter à un montant de EUR 35.589.125,- (trente-cinq millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille cent vingt-cinq euros) par le biais de (i) l'annulation de 3.103 (trois mille cent trois) parts sociales de classe B-7 ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, (ii) l'annulation de 65 (soixante-cinq) parts sociales de classe GG-2 ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, (iii) l'annulation de 511 (cinq cent onze) parts sociales de classe C-2 ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, (iv) le remboursement, à Lone Star Global Lendings II Limited (LSGL II) d'un montant total de EUR 387.875,- (trois cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-quinze euros), et (v) le remboursement, à Lone Star Global Holdings, Ltd. (LSGH) d'un montant total de EUR 72.127,70 (soixante-douze mille cent vingt-sept euros et soixante-dix cents);

6. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter la réduction de capital proposée ci-dessus; et

7. Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à refléter les changements proposés ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et/ou tout employé de la Société afin d'effectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) l'inscription des parts sociales annulées dans le registre de parts sociales de la Société et (ii) la réalisation de toute formalité en relation avec ce point.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'enregistrer qu'une erreur matérielle concernant le nom de celui alors désigné comme le «nouvel associé» a été faite dans l'Acte I, (a) dans la version anglaise de l'Acte I, (i) en page 1, sous le point 3. de la liste des personnes comparantes, (ii) en page 4, aux troisième et quatrième paragraphes de la deuxième résolution et (iii) en page 5, au troisième paragraphe de la troisième résolution, ainsi que (b) dans la version française de l'Acte I, (i) en page 10, sous le point 3. de la liste des personnes comparantes, (ii) en page 12, aux troisième et quatrième paragraphes de la deuxième résolution et (iii) en page 13, au troisième paragraphe de la troisième résolution, où à chaque fois LSGH II a été désigné soit en tant que «Lone Star Global Holdings II, Ltd.» soit en tant que «Lone Star Global Holdings II, S.à r.l.» au lieu de sa dénomination sociale correcte «Lone Star Global Holdings II Limited» (LSGH II).

(a) dans la version anglaise de l'Acte I,

i. au lieu de lire dans la version anglaise en page 1, sous le point 3. de la liste des personnes comparantes, ce qui suit:

«3. Lone Star Global Holdings II, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins.»

Il aurait du être lu ce qui suit:

«3. Lone Star Global Holdings II Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins.»

ii. au lieu de lire dans la version anglaise en page 4, aux troisième et quatrième paragraphes de la deuxième résolution, ce qui suit:

«The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the board of managers (i) has resolved to not grant any preferential subscription rights regarding the New A-8 Shares and (ii) has accepted the subscription to, and payment of, the New A-8 Shares by Lone Star Global Holdings II, Ltd., the "new shareholder", prenamed.

The payment of the New A-8 Shares has been made for value on 15 February 2012 by Lone Star Global Holdings II, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.»

Il aurait du être lu ce qui suit:

«The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the board of managers (i) has resolved to not grant any preferential subscription rights regarding the New A-8 Shares and (ii) has accepted the subscription to, and payment of, the New A-8 Shares by Lone Star Global Holdings II Limited, the "new shareholder", prenamed.

The payment of the New A-8 Shares has been made for value on 15 February 2012 by Lone Star Global Holdings II Limited, evidence of which has been given to the board of managers.»

iii. au lieu de lire dans la version anglaise en page 5, au troisième paragraphe de la troisième résolution, ce qui suit:

«The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. and Lone Star Global Holdings II S.à r.l. of their preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd.»

Il aurait du être lu ce qui suit:

«The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. and Lone Star Global Holdings II Limited of their preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd.»

(b) dans la version française de l'Acte I,

i. au lieu de lire dans la version française en page 10, sous le point 3. de la liste des personnes comparantes, ce qui suit:

«3. Lone Star Global Holdings II, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins.»

Il aurait du être lu ce qui suit:

«3. Lone Star Global Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins.»

ii. au lieu de lire dans la version française en page 12, aux troisième et quatrième paragraphes de la deuxième résolution, ce qui suit:

«Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance (i) a décidé de ne pas accorder de droits de souscription préférentielle concernant les Nouvelles Parts Sociales de classe A-8 et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings II, Ltd., le «nouvel associé», prénommé, des Nouvelles Parts Sociales de classe A-8.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-8 a été effectué le 15 février 2012 par Lone Star Global Holdings II, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.»

Il aurait du être lu ce qui suit:

«Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance (i) a décidé de ne pas accorder de droits de souscription préférentielle concernant les Nouvelles Parts Sociales de classe A-8 et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings II Limited, le «nouvel associé», prénommé, des Nouvelles Parts Sociales de classe A-8.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-8 a été effectué le 15 février 2012 par Lone Star Global Holdings II Limited, la preuve en a été apportée aux gérants.»

iii. au lieu de lire dans la version française en page 13, au troisième paragraphe de la troisième résolution, ce qui suit:

«Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. et Lone Star Global Holdings II, Ltd. à leur droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales.»

Il aurait du être lu ce qui suit:

«Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. et Lone Star Global Holdings II Limited à leur droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales.»

Les Associés déclarent par la présente que toutes les autres dispositions de l'Acte I resteront inchangées et demandent au notaire instrumentaire de faire la mention de toutes rectifications faites dans cette résolution là où ce sera nécessaire et d'opérer toute formalité nécessaire en relation avec ceci.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'enregistrer qu'une erreur matérielle concernant le nom de LSGH II a été faite dans l'Acte II, (a) dans la version anglaise de l'Acte II, (i) en page 1, sous le point 3. de la liste des personnes comparantes, et (ii) en pages 3 et 4, aux troisième et quatrième paragraphes de la première résolution, ainsi que (b) dans la version française de l'Acte II, (i) en page 8, sous le point 3. de la liste des personnes comparantes et (ii) en page 11, aux troisième et quatrième paragraphes de la première résolution, où à chaque fois LSGH II a été désigné en tant que «Lone Star Global Holdings II, Ltd.» au lieu de sa dénomination sociale correcte «Lone Star Global Holdings II Limited».

(a) dans la version anglaise de l'Acte II,

i. au lieu de lire dans la version anglaise en page 1, sous le point 3. de la liste des personnes comparantes, ce qui suit:

«3. Lone Star Global Holdings II, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,»

Il aurait du être lu ce qui suit:

«3. Lone Star Global Holdings II Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,»

ii. au lieu de lire dans la version anglaise en pages 3 et 4, aux troisième et quatrième paragraphes de la première résolution, ce qui suit:

«The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the board of managers (i) has resolved to not grant any preferential subscription rights regarding the New Shares (ii) has accepted the subscription to, and payment of the New A-4 Shares and the New A-7 Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd. and the subscription to, the payment of the New B-8 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings II, Ltd.

The payment of the New A-4 Shares and the New A-7 Shares has been made for value on 7 March 2012 by Lone Star Global Holdings, Ltd. and the payment of the New B-8 Shares and of the share premium has been made for value on 7 March 2012 by Lone Star Global Holdings II, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers.»

Il aurait du être lu ce qui suit:

«The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the board of managers (i) has resolved to not grant any preferential subscription rights regarding the New Shares (ii) has accepted the subscription to, and payment of the New A-4 Shares and the New A-7 Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd. and the subscription to, the payment of the New B-8 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings II Limited.

The payment of the New A-4 Shares and the New A-7 Shares has been made for value on 7 March 2012 by Lone Star Global Holdings, Ltd. and the payment of the New B-8 Shares and of the share premium has been made for value on 7 March 2012 by Lone Star Global Holdings II Limited, evidence of which has been given to the board of managers.»

(b) dans la version française de l'Acte II,

i. au lieu de lire dans la version française en page 8, sous le point 3. de la liste des personnes comparantes, ce qui suit:

«3. Lone Star Global Holdings II, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,»

Il aurait du être lu ce qui suit:

«3. Lone Star Global Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,»

ii. au lieu de lire dans la version française en page 11, aux troisième et quatrième paragraphes de la première résolution, ce qui suit:

«Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance (i) a décidé de ne pas accorder de droits de souscription préférentielle concernant les Nouvelles Parts Sociales et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et des Nouvelles Parts Sociales de classe A-7 ainsi que la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings II, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe B-8 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et des Nouvelles Parts Sociales de classe A-7 a été effectué le 7 mars 2012 par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-8 et de la prime d'émission a été effectué le 7 mars 2012 par Lone Star Global Holdings II, Ltd. la preuve en a été apportée aux gérants.»

Il aurait du être lu ce qui suit:

«Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance (i) a décidé de ne pas accorder de droits de souscription préférentielle concernant les Nouvelles Parts Sociales et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et des Nouvelles Parts Sociales de classe A-7 ainsi que la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings II Limited des Nouvelles Parts Sociales de classe B-8 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et des Nouvelles Parts Sociales de classe A-7 a été effectué le 7 mars 2012 par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-8 et de la prime d'émission a été effectué le 7 mars 2012 par Lone Star Global Holdings II Limited, la preuve en a été apportée aux gérants.»

Les Associés déclarent par la présente que toutes les autres dispositions de l'Acte II resteront inchangées et demandent au notaire instrumentaire de faire la mention de toutes rectifications faites dans cette résolution là où ce sera nécessaire et d'opérer toute formalité nécessaire en relation avec ceci.

Troisième résolution

Les Associés décident d'enregistrer qu'une erreur matérielle concernant le nom de LSGH II a été faite dans l'Acte III, (a) dans la version anglaise de l'Acte III, (i) en page 1, sous le point 2. de la liste des personnes comparantes, et (ii) en page 5, dans le premier sous-paragraphes de la troisième résolution, ainsi que (b) dans la version française de l'Acte III, (i) en page 10, sous le point 2. de la liste des personnes comparantes et (ii) en page 13, dans le premier sous-paragraphes de la troisième résolution, où à chaque fois LSGH II a été désigné en tant que «Lone Star Global Holdings II, Ltd.» au lieu de sa dénomination sociale correcte «Lone Star Global Holdings II Limited».

(a) dans la version anglaise de l'Acte III,

i. au lieu de lire dans la version anglaise en page 1, sous le point 2. de la liste des personnes comparantes, ce qui suit:

«2. Lone Star Global Holdings II, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the Bermuda Registrar of Companies,»

Il aurait du être lu ce qui suit:

«2. Lone Star Global Holdings II Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the Bermuda Registrar of Companies,»

ii. au lieu de lire dans la version anglaise en page 5, dans le premier sous-paragraphes de la troisième résolution, ce qui suit:

«(i) cancellation of 1,554 (one thousand five hundred fifty-four) class C-8 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings II, Ltd., and (ii) reimbursement to Lone Star Global Holdings II, Ltd. of an amount of 194,250.- (one hundred ninety four thousand two hundred fifty euro);»

Il aurait du être lu ce qui suit:

cancellation of 1,554 (one thousand five hundred fifty-four) class C-8 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings II Limited, and (ii) reimbursement to Lone Star Global Holdings II Limited of an amount of 194,250.- (one hundred ninety four thousand two hundred fifty euro)»

(b) dans la version française de l'Acte III,

i. au lieu de lire dans la version française en page 10, sous le point 2. de la liste des personnes comparantes, ce qui suit:

«2. Lone Star Global Holdings II, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM of the list of the appearing persons 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,»

Il aurait du être lu ce qui suit:

«2. Lone Star Global Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,»

ii. au lieu de lire dans la version française en page 13, dans le premier sous-paragraphe de la troisième résolution, ce qui suit:

«(i) l'annulation de 1.554 (mille cinq cent cinquante-quatre) parts sociales de classe C-8, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings II, Ltd., et (ii) le remboursement à Lone Star Global Holdings II, Ltd. d'un montant de EUR 194.250,- (cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent cinquante euros),»

Il aurait du être lu ce qui suit:

«(i) l'annulation de 1.554 (mille cinq cent cinquante-quatre) parts sociales de classe C-8, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings II Limited, et (ii) le remboursement à Lone Star Global Holdings II Limited d'un montant de EUR 194.250,- (cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent cinquante euros),»

Les Associés déclarent par la présente que toutes les autres dispositions de l'Acte III resteront inchangées et demandent au notaire instrumentais de faire la mention de toutes rectifications faites dans cette résolution là où ce sera nécessaire et d'opérer toute formalité nécessaire en relation avec ceci.

Quatrième résolution

Les Associés décident de confirmer que depuis l'Acte I et dans tout acte ou document suivant, LSGH II devrait toujours avoir été désigné sous la dénomination «Lone Star Global Holdings II Limited», s'agissant de sa dénomination sociale correcte.

Cinquième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 36.049.000,- (trente-six millions quarante-neuf mille euros), représenté par 288.392 (deux cent quatre-vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-douze) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 63 (soixante-trois) classes, à concurrence d'un montant de EUR 459.875,- (quatre cent cinquante-neuf mille huit cent soixante-quinze euros), à un montant de EUR 35.589.125,- (trente-cinq millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille cent vingt-cinq euros), représenté par 284.713 (deux cent quatre-vingt-quatre mille sept cent treize) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 63 (soixante-trois) classes, par le biais de:

(i) (a) l'annulation de 3.103 (trois mille cent et trois) parts sociales de classe B-7, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par LSGL II, et (b) le remboursement à LSGL II d'un montant de EUR 387.875,- (trois cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-quinze euros),

(ii) (a) l'annulation de 65 (soixante-cinq) parts sociales de classe GG-2, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par LSGH, (b) la réduction du compte de prime d'émission à concurrence d'un montant de EUR 75,12 (soixante-quinze euros et douze cents), et (c) le remboursement à LSGH d'un montant de EUR 8.200,12 (huit mille deux cents euros et douze cents);

(iii) (a) l'annulation de 511 (cinq cent onze) parts sociales de classe C-2, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par LSGH, (b) la réduction du compte de prime d'émission à concurrence d'un montant de EUR 52,58 (cinquante-deux euros et cinquante-huit cents), et (c) le remboursement à LSGH d'un montant de EUR 63.927,58 (soixante-trois mille neuf cent vingt-sept euros et cinquante-huit cents).

Sixième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 35.589.125,- (trente-cinq millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille cent vingt-cinq euros), représenté par 284.713 (deux cent quatre-vingt-quatre mille sept cent treize) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 610 parts sociales de classe B;
2. 545 parts sociales de classe J-1;
3. 8 parts sociales de classe K-1;
4. 9.985 parts sociales de classe A-2;
5. 1.271 parts sociales de classe B-2;
6. 7.476 parts sociales de classe C-2;
7. 5.109 parts sociales de classe E-2;

8. 114 parts sociales de classe H-2;
9. 2.195 parts sociales de classe K-2;
10. 692 parts sociales de classe L-2;
11. 12 parts sociales de classe M-2;
12. 6.222 parts sociales de classe V-2;
13. 692 parts sociales de classe X-2;
14. 12 parts sociales de classe Y-2;
15. 509 parts sociales de classe AA-2;
16. 1 part sociale de classe BB-2;
17. 12 parts sociales de classe FF-2;
18. 124 parts sociales de classe GG-2;
19. 1.705 parts sociales de classe HH-2;
20. 8.652 parts sociales de classe D-3;
21. 4.606 parts sociales de classe H-3;
22. 2.041 parts sociales de classe I-3;
23. 292 parts sociales de classe K-3;
24. 24 parts sociales de classe M-3;
25. 216 parts sociales de classe N-3;
26. 2.731 parts sociales de classe O-3;
27. 42.081 parts sociales de classe Q-3;
28. 11.862 parts sociales de classe U-3;
29. 502 parts sociales de classe W-3;
30. 605 parts sociales de classe X-3;
31. 440 parts sociales de classe Y-3;
32. 416 parts sociales de classe AA-3;
33. 38 parts sociales de classe BB-3;
34. 1.047 parts sociales de classe CC-3;
35. 221 parts sociales de classe DD-3;
36. 50 parts sociales de classe EE-3;
37. 13 parts sociales de classe FF-3;
38. 594 parts sociales de classe GG-3;
39. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
40. 378 parts sociales de classe II-3;
41. 161 parts sociales de classe KK-3;
42. 14.808 parts sociales de classe A-4;
43. 16.781 parts sociales de classe B-4;
44. 3.740 parts sociales de classe C-4;
45. 23.007 parts sociales de classe D-4;
46. 1.417 parts sociales de classe E-4;
47. 4.142 parts sociales de classe F-4;
48. 617 parts sociales de classe G-4;
49. 4.377 parts sociales de classe A-5;
50. 3.617 parts sociales de classe C-5;
51. 3.138 parts sociales de classe E-5;
52. 2 parts sociales de classe F-5;
53. 10.385 parts sociales de classe H-5;
54. 15.690 parts sociales de classe A-6;
55. 450 parts sociales de classe B-6;
56. 707 parts sociales de classe C-6;
57. 826 parts sociales de classe A-7;
58. 21.153 parts sociales de classe B-7;
59. 8.200 parts sociales de classe A-8;
60. 4.184 parts sociales de classe B-8;

61. 3.218 parts sociales de classe C-8;
62. 6.427 parts sociales de classe D-8; et
63. 4 parts sociales de classe E-8."

Septième résolution

Les Associés décident de modifier le registre de parts sociales de la Société afin de refléter les changements effectués ci-dessus et mandate et autorise par la présente tout gérant et/ou tout employé de la Société, afin d'effectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (a) l'inscription dans le registre de parts sociales de la Société de (i) l'annulation des 3.103 (trois mille cent trois) parts sociales de classe B-7, (ii) l'annulation des 65 (soixante-cinq) parts sociales de classe GG-2, et (iii) l'annulation des 511 (cinq cent onze) parts sociales de classe C-2, ainsi que (b) la réalisation de toute formalité en relation avec ces points.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 5 août 2013. Relation: LAC/2013/36568. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2013.

Référence de publication: 2013117421/769.

(130142410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2013.

CDCL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 5.000.000,00.

Siège social: L-3372 Leudelange, 21, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 16.861.

EXTRAIT

Avec effet au 21 décembre 2012, la société mentionnée ci-dessus a racheté 22.490 actions rachetables («actions privilégiées sans droit de vote rachetables») de ses actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2013.

Référence de publication: 2013114542/13.

(130138928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Vintage Towers (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 108.190.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 13 mai 2013, l'actionnaire unique pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Stéphane Bourg, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
 - Thomas Schmuckli, avec adresse au 5, Kalanderplatz, 8045 Zurich, Suisse
 - Maximilien Dambax, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
 - Jürg Roth, avec adresse au 30, Giesshübelstrasse, 8045 Zurich, Suisse
- pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

2. Renouvellement du mandat de KPMG Luxembourg, réviseur d'entreprises agréée, avec siège social au 9, Allée Schef-fer, L-2520 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013115167/19.

(130139452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Centralis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 113.474.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114544/9.

(130139158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

BPSG Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.724.

Le dépôt rectificatif des comptes annuels au 30 juin 2012 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 8 mai 2013, sous la référence L130073542 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2013.

Référence de publication: 2013114498/12.

(130139427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

BRE/Management 4 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 151.599.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114504/9.

(130139702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

BRE/Management 6 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 164.777.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114505/9.

(130139779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Comptoir des Fers et Métaux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 71.025.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du 1^{er} août 2013

En date du 1^{er} août 2013, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Karsten WINGSTED de son mandat d'administrateur de la Société avec au 31 juillet 2013;

- de nommer Monsieur Cédric FAIVRE actuellement délégué à la gestion journalière de la Société, né le 22 mai 1972 à Aubervilliers, France, résidant à l'adresse suivante: 5a, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 31 juillet 2013 et ce pour une durée déterminée de six (6) ans.

Par conséquent, en sa qualité de délégué à la gestion journalière Monsieur Cédric FAIVRE réside également au: 5a, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Cédric FAIVRE
- Monsieur Robert GOLDSMITH
- Monsieur Patrick HEADON

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

COMPTOIR DES FERS ET METAUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2013114571/24.

(130139890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Brufin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 88.588.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114508/10.

(130139134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Brufin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 88.588.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114509/10.

(130139135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

CPI I&G France S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.429.

Il est à noter les changements suivants:

- l'adresse professionnelle du gérant Neil Hasson est désormais au

Ropemaker Place, 28 Ropemaker Street

London, EC2Y 9HD

Royaume-Uni

- l'adresse professionnelle du gérant Rodrigo Neira est désormais au

Two Court Square

Long Island City

NY 11101, USA

- l'adresse professionnelle de l'associé CBC International Real Estate LP LLC est désormais au

1209 Orange Street

County of New Castle

Wilmington DE 19801, USA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2013.

Jan Willem Overheul

Gérant

Référence de publication: 2013114580/24.

(130139512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Brufin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 88.588.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114510/10.

(130139136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Centralis Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 160.392.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114519/9.

(130139879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clelia Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 111.771.

DISSOLUTION

In the year two thousand and thirteen.

On the twelfth day of July.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

ROUSTON ASSETS CORP., with registered office at Avenida Ricardo, Arango y calle 61, Obarrio, Panama, registered with the Public Registry Office of Panama under Microjacket number 394287, document 193713,

here represented by Mrs Ekaterina DUBLET, private employee, residing professionally in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the notary and the proxyholder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

This appearing party, represented as said before, declares and requests the notary to act:

1) That the public limited company (société anonyme) CLELIA INVESTMENTS S.A., with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B number 111771, was incorporated by a deed received by Maître Léon Thomas known as Tom METZLER, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duchy of Luxembourg), on November 11, 2005, published in the Mémorial C number 308 of February 11, 2006 (the "Company").

2) That the corporate capital is fixed at thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by thirty one (31) shares with a nominal value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each.

3) That the appearing party is the holder of all the shares of the Company.

4) That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the Company, which has discontinued all activities.

5) That the appearing party appoints itself as liquidator of the Company and in its capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed.

6) That the appearing party in its capacity as liquidator of the Company declares that it irrevocably undertakes to settle any presently known and unknown unpaid liabilities of the dissolved Company.

7) That the appearing party declares that it takes over all the assets of the Company and that it will assume any existing debt of the company pursuant to point 6).

- 8) That the liquidation of the Company is to be construed as definitely terminated.
- 9) That full and entire discharge is granted to the directors and to the supervisory auditor for the performance of their assignments.
- 10) That the share register of the dissolved Company has been cancelled.
- 11) That the corporate documents of the dissolved company shall be kept for the duration of five years at least at the former registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the Company as a result of the present deed, is approximately nine hundred fifty Euro.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française de l'acte:

L'an deux mille treize.

Le douze juillet.

Pardevant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

ROUSTON ASSETS CORP., avec siège social à Avenida Ricardo, Arango y calle 61, Obarrio, Panama, enregistrée auprès du "Public Registry Office of Panama" sous le numéro Microjacket 394287, document 193713,

représentée par Madame Ekaterina DUBLET, employée privée, domiciliée professionnellement à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg),

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et requiert le notaire instrumentaire d'acter:

1) Que la société anonyme CLELIA INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 111771, a été constituée suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg) le 11 novembre 2005, publié au Mémorial C numéro 308 du 11 février 2006 (la "Société").

2) Que le capital de la Société est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

3) Que la comparante est l'actionnaire unique de la Société.

4) Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la Société, qui a interrompu ses activités.

5) Que la comparante se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6) Que la comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare de manière irrévocable reprendre tout le passif connu et inconnu actuellement de la Société dissoute.

7) Que la comparante déclare qu'elle reprend tout l'actif de la Société et qu'elle s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué au point 6).

8) Que la liquidation de la Société est à considérer comme définitivement close.

9) Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leurs mandats.

10) Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actions de la Société dissoute.

11) Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de neuf cent cinquante Euros.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Ekaterina DUBLET, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 juillet 2013. Relation GRE/2013/2961. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME

Junglinster, le 8 août 2013.

Référence de publication: 2013114564/99.

(130139137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

BRE/Triangle JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 87.694.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114506/9.

(130139684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Business Innovation Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 81.722.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BUSINESS INNOVATION INVESTMENT S.A.

Référence de publication: 2013114513/10.

(130138906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Business Services Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8436 Steinfort, 71, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 108.127.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114515/10.

(130139752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Cabis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 136.805.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114517/10.

(130139028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

CID Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 110.645.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 25 juillet 2013, les associés ont pris les décisions suivantes:
- acceptation, avec effet au 15 mars 2013, de la démission de Jessie Da Silva Carvalho, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant A

- nomination, avec effet au 15 mars 2013, de Katherine Ang, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant A, pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 août 2013.

Référence de publication: 2013114548/15.

(130139000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Château Neuf Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 149.613.

Le Bilan au 31.12.2012 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114522/9.

(130139693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clanoma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 160.157.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2013.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013114524/12.

(130139418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Croatia Development JV (Lux) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 137.202.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114529/9.

(130139530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Croatia Development JV (Lux) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 137.202.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114530/9.

(130139531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

CLDF Management S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 148.842.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 28 juin 2013:

- Le mandat de KPMG Audit S.à r.l. de 9, Allée Scheffer, L - 2520 Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de KPMG Audit S.à r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014 statuant sur les comptes annuels du 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013114563/15.

(130139483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Crystal Almond S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.501,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 155.254.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2013.

Référence de publication: 2013114531/10.

(130139401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Caishen Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 28-32, place de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 134.405.

—
Veillez noter le changement d'adresse du siège social du fonds Caishen Fund (en liquidation) du 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg à compter du 8 juillet 2013.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Zia Hossen

Associé de KPMG Luxembourg S.à r.l.

Le Liquidateur

Référence de publication: 2013114532/13.

(130139511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Capesius et Reding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5852 Hesperange, 10, rue d'Itzig.
R.C.S. Luxembourg B 27.368.

—
Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPESIUS ET REDING S.à r.l.

Référence de publication: 2013114535/10.

(130139872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Capital Access S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7303 Steinsel, 4, rue des Etangs.
R.C.S. Luxembourg B 147.226.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013114536/10.

(130139364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

CLdN ro-ro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 103.758.

La Liste de signature autorisée du 30/07/2013 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Jadot / J. Adriaens

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013114549/11.

(130139826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Carpe SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

R.C.S. Luxembourg B 74.243.

Maître Jim PENNING a dénoncé le siège social sis à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper de la société anonyme CARPE SPF inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74243, avec effet immédiat en date du 8 août 2013.

Fait à Luxembourg, le 8 août 2013.

Pour extrait conforme

Jim PENNING

Référence de publication: 2013114537/12.

(130139460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Chauffage Artisanal sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5773 Weiler-la-Tour, Schlammestee.

R.C.S. Luxembourg B 46.877.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2013114546/10.

(130138986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

CLdN ro-ro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 103.758.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 30 juillet 2013

- Présidence du Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration décide de confier la présidence du Conseil à M. Michel Jadot.

Jozef Adriaens / Michel Jadot

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013114550/12.

(130139923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

CORAL Partners (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 149.269.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114573/10.

(130138911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Coyote Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 154.297.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 67067 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114577/10.

(130139601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

CI-ERRE LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 61.674.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114547/9.

(130139887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clairmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 89.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114551/9.

(130139113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clairmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 27, Alfred de Musset.

R.C.S. Luxembourg B 89.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114552/9.

(130139125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clairmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 89.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114553/9.

(130139131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clairmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 89.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114554/9.

(130139392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clairmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 89.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114555/9.

(130139399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clairmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels.

R.C.S. Luxembourg B 89.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114556/9.

(130139403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clairmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels.

R.C.S. Luxembourg B 89.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114557/9.

(130139408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clairmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 27, Alfred de Musset.

R.C.S. Luxembourg B 89.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114558/9.

(130139415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clairmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 27, Alfred de Musset.

R.C.S. Luxembourg B 89.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114559/9.

(130139426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clairmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 27, Alfred de Musset.

R.C.S. Luxembourg B 89.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114560/9.

(130139866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Emerald First Layer " K " S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 118.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114628/9.

(130138882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Crousseilles Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 73.486.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 Aout 2013.

Natacha Hainaux.

Référence de publication: 2013114587/10.

(130138995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Crousseilles Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 73.486.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 Aout 2013.

Natacha Hainaux.

Référence de publication: 2013114588/10.

(130138996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

CTM (Cost & Time Management) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3336 Hellange, 34A, Wisestrooss.

R.C.S. Luxembourg B 132.688.

Les comptes annuels du 01.10.2007 au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114589/10.

(130139182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

De Man Projects S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 155.873.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114592/10.

(130139606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clapham Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.182.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.
Clapham Luxembourg Holding S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signature
Gérant

Référence de publication: 2013114561/14.

(130139819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Compta Services & Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 104.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114570/10.

(130139126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Creative Investments Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 108.277.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2013114581/10.

(130139439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Croma International Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 89.813.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2013114584/10.

(130139108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Delek-Belron Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 90.633.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Schuttrange, le 8 août 2013.

Référence de publication: 2013114608/10.

(130139766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Clapham Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.182.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.
Clapham Luxembourg Holding S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signature
Gérant

Référence de publication: 2013114562/14.

(130139825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Helios Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 152.347.

—
RECTIFICATION

In the year two thousand and thirteen, on the thirty-first day of the month of July.

Before Us, Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Mansford Helios General Partner Limited, a limited company, incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with Trade and Company Register of England and Wales, under the number 7141376, and having its registered Office at 15 Bury Walk, London, SW3 6QD, England (the "Shareholder"),

acting as general partner of Mansford Helios LP (Mansford Helios Limited Partnership), a limited partnership, registered and existing under the laws of England and Wales, registered with Trade and Company Register of England and Wales, under the number LP13835, and having its registered Office at 15 Bury Walk, London, SW3 6QD, England,

hereby represented by Ms En LEE, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy after having been signed by the proxy-holder acting on behalf of the Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholder appears in its capacity as shareholder of Hélios Europe S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 152.347 (the Company), incorporated by a deed of the undersigned notary, then notary residing in Rambrouch, Grand-Duchy of Luxembourg, of 30 March 2010, deed number 299 of the notary's register, registered in Redange/Attert, on 1st April 2010, Relation: RED/2010/426, deposited at the Luxembourg Register of Commerce and Companies on 13 April 2010 under reference L100050946, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 12 May 2010 under number 1008, page number 48362 (the "Notarial Deed").

The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette (Grand Duchy of Luxembourg) dated 18 April 2012, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 13 June 2012 under number 1477, page number 70854.

The appearing party has requested the undersigned notary to document the following:

I. By the Notarial Deed of Maître Edouard Delosch, of 30 March 2010, there appeared Mansford Helios LP (Mansford Helios Limited Partnership), a limited partnership, incorporated and existing under the laws of England, registered with Trade and Company Register of England & Wales, under the number LP13835, and having its registered Office at 15 Bury Walk, London, SW3 6QD, England.

II. It results from later verifications that Mansford Helios LP (Mansford Helios Limited Partnership) must be duly represented by its general partner Mansford Helios General Partner Limited, a limited company, incorporated and existing under the laws of England, registered with Trade and Company Register of England & Wales, under the number LP 13835, and having its registered Office at 15 Bury Walk, London, SW3 6QD, England, during the meeting of 30 March 2010.

III. Consequently, the appearing party in the Notarial Deed, on page 1 (English version), should henceforth read as follows:

"THERE APPEARED:

Mansford Helios General Partner Limited, a limited company, incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with Trade and Company Register of England and Wales, under the number 7141376 and having its registered Office at 15 Bury Walk, London, SW3 6QD, England,

acting as general partner of Mansford Helios LP (Mansford Helios Limited Partnership), a limited partnership, registered and existing under the laws of England and Wales, registered with Trade and Company Register of England and Wales, under the number LP13835, and having its registered Office at 15 Bury Walk, London, SW3 6QD, England."

IV. Consequently, the appearing party in the Notarial Deed, on page 12 (French version), should henceforth read as follows:

"A COMPARU:

Mansford Helios General Partner Limited, constituée et organisée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 7141376, et ayant son siège social à 15 Bury Walk, Londres, SN36QD, Angleterre,

agissant en qualité d'associé commandité de Mansford Helios LP (Mansford Helios Limited Partnership), une société en nom collectif, enregistré et organisée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro LP13835 et ayant son siège social à 15 Bury Walk, Londres, SN36QD, Angleterre."

Estimated costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which is to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of the present deed, is approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

The said appearing person, acting in his above stated capacity, declare that all other articles and clauses of the Notarial Deed remain unchanged and the said appearing person has required the notary to mention the present rectification wherever necessary.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing party, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente et unième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Mansford Helios General Partner Limited, constituée et organisée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 7141376, et ayant son siège social à 15 Bury Walk, Londres, SN36QD, Angleterre (l'Associé),

agissant en qualité d'associé commandité de Mansford Helios LP (Mansford Helios Limited Partnership), une société en nom collectif, enregistré et organisée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro LP13835 et ayant son siège social à 15 Bury Walk, Londres, SN36QD, Angleterre, représenté par Mme En LEE, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé comparait en sa qualité d'associé de Hélios Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 152347 (la Société), constituée suite à un acte du notaire soussigné, alors notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg, daté du 30 mars 2010, acte numéro 299 du répertoire du notaire, enregistré à Redange/Attert, le 1^{er} avril 2010, Relation: RED/2010/426, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés en date du 13 avril 2010 sous la référence L100050946, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 12 mai 2010 n°1008, page 48362 (l'«Acte Notarié»).

Les statuts de la société ont été modifiés par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), daté du 18 avril 2012, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 13 juin 2012 n°1477, page 70854.

La comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Dans l'Acte Notarié de Maître Edouard Delosch, en date du 30 mars 2010, a comparu Mansford Helios LP (Mansford Helios Limited Partnership), une société en nom collectif, constituée et organisée sous les lois d'Angleterre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro LP13835 et ayant son siège social à 15 Bury Walk, Londres, SN36QD, Angleterre.

II. Il résulte de vérifications ultérieures que Mansford Helios LP (Mansford Helios Limited Partnership) devait être dûment représentée par son associé commandité Mansford Helios GP Ltd, constituée et organisée sous les lois d'Angleterre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro LP 13835, et ayant son siège social à 15 Bury Walk, Londres, SN36QD, Angleterre, lors de la constitution du 30 mars 2010.

III. En conséquence, la partie comparante en page 1 (version anglaise) de l'Acte Notarié devra désormais se lire comme suit:

"THERE APPEARED:

Mansford Helios General Partner Limited, a limited company, incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with Trade and Company Register of England and Wales, under the number 7141376 and having its registered Office at 15 Bury Walk, London, SW3 6QD, England,

acting as general partner of Mansford Helios LP (Mansford Helios Limited Partnership), a limited partnership, registered and existing under the laws of England and Wales, registered with Trade and Company Register of England and Wales, under the number LP13835, and having its registered Office at 15 Bury Walk, London, SW3 6QD, England."

IV. En conséquence, la partie comparante en page 12 (version française) de l'Acte Notarié devra désormais se lire comme suit:

"A COMPARU:

Mansford Helios General Partner Limited, constituée et organisée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 7141376, et ayant son siège social à 15 Bury Walk, Londres, SN36QD, Angleterre,

agissant en qualité d'associé commandité de Mansford Helios LP (Mansford Helios Limited Partnership), une société en nom collectif, enregistré et organisée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro LP13835 et ayant son siège social à 15 Bury Walk, Londres, SN36QD, Angleterre."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison du présent acte est évalué à environ neuf cents euros (EUR 900,-).

Lequel comparant, agissant en sa susdite qualité, déclare que tous les autres articles et rubriques de ladite assemblée générale extraordinaire restent inchangés et il a prié le notaire de faire mention de la présente rectification partout où besoin sera.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation en langue française donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. LEE, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 01 août 2013. Relation: DIE/2013/9560. Reçu douze (12.-) euros.

Le Receveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013116715/138.

(130141480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

Indesit Company Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 15.826.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 26 juillet au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, la démission de:

* Monsieur Michele Piagnani résidant professionnellement au Via Pomelli 17, CH-6983 Magliaso (Suisse), de ses fonctions d'administrateur et président;

- De nommer comme nouvel administrateur, avec effet immédiat

* Monsieur Vittorio Galimberti résidant à 9 rue de Poissy, F - 75005 Paris (France) pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2013.

- D'appeler à la fonction de Président du Conseil d'Administration

* Monsieur Guido Picari

- De nommer comme nouvel Reviseur D'Enterprise, avec effet immédiat,

* Ernst & Young ayant son siège social à 7 rue Gabriel Lippmann L-5365, Munsbach, en remplacement de KPMG Luxembourg Sàrl, pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
INDESIT COMPANY Luxembourg S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2013118843/24.

(130144433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2013.

Kapiolani Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 58.579.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière Extraordinaire le 15 juillet 2013 au siège social de la société, il a été décidé:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015 comme suit:

Conseil d'administration:

MM Giovanni Spasiano, demeurant professionnellement 19-21 Bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Administrateur A et président;

Marco Gostoli, demeurant professionnellement 19-21 Bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Administrateur B;

Emmanuel Briganti, demeurant professionnellement 19-21 Bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur A;

Mme Rossana Di Pinto, demeurant professionnellement 19-21 Bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur B.

Commissaire aux comptes:

ComCo SA, 68, Rue de Koerich, L-8437 Steinfort

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2013118866/25.

(130144312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2013.

**Immo Excellence S. à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Insurance & Immosolutions S. à r.l.).**

Enseigne commerciale: Insurance & Immosolutions.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-6460 Echternach, 22, Place du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 158.652.

L'an deux mille treize, le trentième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Stephane dit Steve KREITZ, agent général d'assurances, né à Luxembourg le 9 novembre 1971, demeurant à L-5482 Wormeldange, 3, rue Knapp.

I. Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter qu'il est le seul et unique associé de la société "INSURANCE & IMMOSOLUTIONS S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-6460 Echternach, 22, Place du Marché (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Edouard DELOSCH, notaire alors de résidence à Rambrouch, en date du 17 janvier 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 528 du 22 mars 2011, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 158.652. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, en date du 5 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 199 du 26 janvier 2013.

II. Le capital social souscrit de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125.-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées par l'associé unique, pré-qualifié.

III. L'associé unique a reconnu être pleinement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Changement de la dénomination sociale de «INSURANCE & IMMOSOLUTIONS S.à r.l.» en «Immo Excellence S.à r.l.», ajout d'une enseigne commerciale «Insurance & Immosolutions» et modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société;

2. Divers.

Après en avoir délibéré, le comparant a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale de «INSURANCE & IMMOSOLUTIONS S.à r.l.» en «Immo Excellence S.à r.l.», d'ajouter une enseigne commerciale «Insurance & Immosolutions» et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société prend la dénomination sociale de «Immo Excellence S.à r.l.».

La Société pourra exercer ses activités sous les enseignes commerciales «Assurance et Immobilière de l'Est», «ImmoExcellence», «ImmoLuxe», «ImmoSmile» et «Insurance & Immosolutions».

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à huit cents euro (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. KREITZ, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 31 juillet 2013. Relation: DIE/2013/9470. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013116125/51.

(130141035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Monier Bond Finance & Co S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 168.240.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 31 juillet 2013, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Frank Przygodda, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de commissaire, avec effet au 1^{er} mars 2013;

2. Acceptation de la démission d'Alexandre Prost-Gargoz, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de commissaire, avec effet au 1^{er} mars 2013;

3. Nomination de Christian Theis, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de commissaire, avec effet au 1^{er} mars 2013 et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014;

4. Nomination de Jonathan Thiltges, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de commissaire, avec effet au 1^{er} mars 2013 et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013116824/20.

(130141835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.
